

Contrebande

Saisie de 41.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère à Hassi-Messaoud

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7140 - DIMANCHE 23 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Barrage vert

Le projet de réhabilitation avance à grands pas

P04



Retailleau fait partie de ceux n'ayant jamais accepté l'indépendance de l'Algérie

Les nostalgiques de «l'Algérie Française»

Lire en page 03

P07

ORAN

Produits halieutiques, fruits et légumes...

Envolée des prix durant le Ramadhan

Port d'Oran

Le système de travail continu 24/24 appliqué à la lettre

Poursuite de la campagne «Samedi écologique»
Garantir un environnement sain et propre aux citoyens



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Abdelaâli Hassani Cherif, président du MSP

Les Algériens ne renonceront jamais à soutenir la cause palestinienne

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaâli Hassani Cherif, a affirmé, vendredi à Alger, que les Algériens ne renonceront jamais à soutenir la cause palestinienne, avec tous les moyens disponibles et possibles. Dans une allocution prononcée lors d'un sit-in de solidarité organisé par le parti devant son siège à Alger, en soutien à la lutte du peuple palestinien résistant, M. Hassani Cherif a déclaré : "En tant qu'Algériens, nous ne renoncrons jamais au soutien à la cause palestinienne par tous les moyens possibles", soulignant, à cet égard, que l'Algérie n'a ménagé aucun effort, tant sur le plan diplomatique qu'humanitaire, pour soutenir le peuple palestinien. Il a, par ailleurs, appelé tous les partis politiques algériens

et toutes les composantes de la société civile à redoubler d'efforts en vue de renforcer l'aide et le soutien aux enfants du peuple palestinien en proie à l'agression sioniste barbare durant ces jours bénis du mois sacré de Ramadhan. Le président du MSP a également insisté sur la nécessité de trouver de nouveaux points de passage pour l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple palestinien, notamment face au blocus imposé par l'occupant sioniste depuis le début du mois de Ramadan. "Il ne faut pas se contenter des points de passage habituels, car nous devons explorer d'autres alternatives pour acheminer l'aide humanitaire et soutenir la résistance palestinienne dans sa lutte contre l'ennemi sioniste brutal", a-t-il souligné.

Ramadhan

Le ministre de la Communication organise un Iftar convivial



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a organisé, jeudi soir, un dîner d'iftar au profit de la famille de la presse nationale. Etaient conviés à ce dîner d'iftar organisé à l'Hôtel El Djazair (Alger), plusieurs hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des responsables d'entreprises publiques et

privées et d'établissements médiatiques nationaux. Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné la nécessité de former un front médiatique national mobilisant tous les moyens et programmes pour défendre l'image de l'Algérie. A cette occasion, plusieurs cadeaux ont été offerts aux journalistes présents, dont des omras aux lieux Saints de l'islam, dans une ambiance conviviale.

Djamaâ El-Djazair

Un accord de partenariat en vue avec l'Université Ez-Zitouna de Tunis

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, M. Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hoceini, a annoncé, mercredi à Alger, le projet d'un accord de partenariat entre l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran" et la prestigieuse Université Ez-Zitouna de Tunis, a indiqué un communiqué de Djamaâ El-Djazair. Cette annonce a été faite lors de l'accueil réservé par M. Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hoceini au ministre de l'Intérieur tunisien, M. Khaled Nouri, lors de la visite qu'il a effectuée à Djamaâ El-

Djazair, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a précisé la même source. Le Recteur de Djamaâ El-Djazair a précisé que ce partenariat vise à "renforcer les liens historiques et culturels profonds liant l'Algérie et la Tunisie", ajoutant que "l'Université Ez-Zitouna a toujours été et demeure un symbole des relations fraternelles entre les deux peuples, et un phare de la science et de la culture islamiques dans la région maghrébine en général".

Prix du président de la République du chercheur innovant

Le ministère de l'Enseignement supérieur lance la première édition



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé la première édition du Prix du président de la République du chercheur innovant, destiné aux enseignants-chercheurs et aux étudiants, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Le ministère a précisé "avoir lancé la première édition de ce prix en faveur des enseignants-chercheurs, des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, des chercheurs permanents et des étudiants universitaires dont les travaux se distinguent par leur originalité et leur impact scientifi-

que et économique". Les domaines de compétition pour les candidats concernent "les sciences et technologies, les sciences de la santé et la biomédecine, l'environnement et le développement durable, les sciences humaines et sociales, l'intégrité et la sécurité informatique, la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique et la sécurité énergétique", ajoute la même source. Les candidatures au Prix du président de la République du chercheur innovant peuvent être soumises via le lien <https://algerianpresidentaward.dz>, et ce, entre le 23 mars et le 19 avril 2025 à 23h59.

Université de Ghardaïa

Signature d'une convention de coopération avec l'ICE de Londres



Une convention de coopération a été signée entre l'Université de Ghardaïa et Islington Centre for English (ICE) sis à Londres, dans le but de promouvoir des stages et formations en anglais au profit des professeurs, cadres et étudiants de l'université, a-t-on appris jeudi auprès du rectorat de l'Université de Ghardaïa. Paraphée à distance par le directeur adjoint des relations extérieures et de la coopération de l'université de Ghardaïa, Dr Abderrahmane Chenini, et du responsable administratif de Islington Centre for English, la convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie de formation mise en place par le secteur de l'Ensei-

gnement supérieur au profit des enseignants, chercheurs, cadres et étudiants de l'université afin de renforcer leurs connaissances en langue anglaise devenue un outil de transfert technologique et un élément important en matière de communication, a indiqué M. Chenini. En vertu de cette convention, l'université de Ghardaïa ambitionne de créer un climat propice à la réalisation des objectifs de développement scientifique engagés par la tutelle, en plus d'appuyer les efforts déployés en matière de publications, de recherches et d'études pour assurer progressivement l'enseignement dans la langue anglaise, a-t-il souligné.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Retailleau fait partie de ceux n'ayant jamais accepté l'indépendance de l'Algérie

Les nostalgiques de «l'Algérie Française»

Par B.Kamel

La droite et l'extrême droite autant que les «malades» de l'histoire de la révolution algérienne ont avalé une couleuvre pour s'être résignés devant la volonté du peuple algérien à se libérer du joug colonial. Une liberté que la France coloniale et les nostalgiques de l'Algérie française n'ont jamais voulue ni pensée. Depuis l'indépendance c'est la crise la plus grave et la plus enlisée qu'ont jamais connue les relations algéro-françaises. Une crise qui, après avoir été diplomatique, prend progressivement un relent colonial suite aux déclarations de certains hommes politiques de droite ou d'extrême droite en France qui n'ont jamais admis le fait que l'Algérie soit indépendante. Chaque année en Algérie les manifestations de célébration de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse sont grandioses et festives avec à la clé des parades militaires exceptionnelles. Cette Fête glorieuse avec ses traditionnels éloges des Chefs d'Etats du monde sont encore mal acceptés, mal digérés par une partie de la droite française. C'est la preuve irréfutable que le pays a arraché sa liberté au prix des sacrifices d'un million et demi-million de chouhada. L'Algérie n'a pas reçu de «cadeau de l'indépendance» contrairement à certains pays. C'est la raison essentielle que la France coloniale, ses relais et les nostalgiques de l'Algérie française vouent toujours

de la haine et un mépris envers la révolution algérienne de 1954 qui a mis fin à la domination française qui aura duré 132 ans d'occupation. Et il faut le faire. Parmi tous ces hommes ennemis de l'Algérie qui ont gravé leur nom dans les sales annales d'anti algérien, figure le non moins tristement célèbre ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Cet homme soi-disant politique nourrit autour de lui la haine, l'exaspération et la désinvolture. Ses propos sur l'Algérie sont à chaque fois pris avec des pincettes d'autant plus que les spécialistes lui reconnaissent d'appartenir «à une partie de la droite française qui n'a jamais accepté que l'Algérie ait arraché son indépendance et que cette dernière ne lui a pas été octroyée par la France» a soutenu l'éditorialiste et spécialiste français des questions internationales, Anthony Bellanger. "Bruno Retailleau appartient à une tradition de la droite française qui n'a jamais pu admettre que l'Algérie (ait arraché) son indépendance et qu'on ne la lui a pas donnée.

L'Algérie a fait une révolution en 1954. Elle a arraché son indépendance et a dit «non» à la France", a souligné l'éditorialiste de France info TV. "Mais cette partie de la droite française, dans laquelle des militaires et l'establishment avaient placé tant d'espoir, s'exprime encore comme Retailleau", a ajouté Anthony Bellanger sur le plateau d'une chaîne de télé. De son côté, le parti politique, La France Insoumise (LFI), a indiqué vendredi

que Bruno Retailleau utilisait "l'ensemble des prétextes possibles" pour s'attaquer à l'Algérie, soulignant que cette "escalade" vise "des intérêts personnels". Interrogée par la radio France info, la présidente du groupe parlementaire LFI, Mathilde Panot, a dénoncé l'utilisation par Retailleau de "l'ensemble des prétextes possibles pour hausser le ton avec l'Algérie et pour mener à une escalade qui vise finalement à des intérêts personnels", dans sa course à la présidence du parti de droite Les Républicains (LR). Mme Panot a ajouté que "l'escalade" engagée par le gouvernement français contre l'Algérie était "irresponsable". Concernant la question de l'émigration, Mme Panot et le député LFI, Eric Coquerel, président de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, ont assuré que l'Algérie avait le même taux d'acceptation des Obligations de quitter le territoire français (OQTF) que d'autres pays comme le Maroc ou la Tunisie. Mercredi, le leader de LFI, Jean-Luc Mélenchon avait vertement dénoncé le ministre français de l'Intérieur pour ses attaques contre l'Algérie, lui rappelant que c'était au ministre des Affaires étrangères de s'occuper des questions liées à l'émigration. Pour rappel, plusieurs voix se sont élevées en France pour critiquer la campagne de désinformation menée par des ministres et responsables français ainsi que par l'extrême droite qui s'attaque quotidiennement à l'Algérie.

Education nationale Conférence nationale pour finaliser les travaux liés au 2ème trimestre

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui a présidé une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation des wilayas, pour donner des orientations et des instructions en vue de finaliser les travaux pédagogiques et administratifs liés au 2e trimestre et assurer une bonne préparation du 3e trimestre 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue mercredi, M. Sadaoui a suivi "l'état d'avancement des différentes opérations d'organisation pédagogique et de gestion relatives à ce trimestre, wilaya par wilaya", saluant "les efforts déployés par toute la famille éducative pour la réussite du 2e trimestre", précise-t-on de même source. Pour ce qui est des conditions professionnelles, le ministre a salué "la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation et la mise en application des augmentations salariales induites par le régime indemnitaire" ainsi que "la régularisation des arriérés découlant de l'application des dispositions d'intégration, conformément au calendrier et aux délais fixés". Le ministre a souligné "la nécessité pour les établissements scolaires de respecter leurs engagements pédagogiques, notamment la correction des sujets d'examen en classe avec les élèves, la remise des bulletins de notes et leur publication sur la plateforme numérique pour permettre aux parents d'y accéder". Dans ce sens, des directeurs de l'éducation ont fait savoir que "certains enseignants affiliés au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE) retiennent les notes et ne participent pas à cette opération", d'où "le mécontentement des parents d'élèves". Le ministre a affirmé, dans ce sens, que le boycott de la remise des notes est considéré "comme un manquement à l'application des engagements professionnels liés directement à l'élève et n'a aucun lien avec le volet socio-professionnel", soulignant "l'obligation de mettre en demeure les enseignants refusant de remettre les notes".

Le non-respect des engagements est une grave erreur professionnelle qui exige l'application des procédures stipulées par la loi en pareils cas", a-t-il averti. A cette occasion, le ministre a donné des orientations rigoureuses aux directeurs de l'éducation pour protéger le droit syndical au sein des établissements éducatifs et pour maintenir la porte du dialogue ouverte conformément à la loi 23-02, affirmant l'attachement du ministère "à ses engagements pris avec les partenaires sociaux en ce qui concerne le calendrier de réception des propositions relatives au statut particulier, au régime indemnitaire dont les discussions débiteront le 6 avril prochain". A cet effet, il a rappelé que toutes les organisations syndicales, y compris le CNAPESTE, "ont accueilli favorablement cette procédure et fourni leurs proposition" ce qui, selon lui, "ne laisse place à aucune justification pour une grève ou tout autre boycott".

Usage de gaz chimiques par l'armée française en Algérie

Appel à ouvrir toutes les archives militaires

L'historien français Christophe Lafaye qui a participé à la réalisation du film-documentaire "Algérie-Section armes spéciales", a appelé à ouvrir toutes les archives militaires en France sur l'usage à grande échelle, par l'armée française, de gaz chimiques interdits durant la Guerre de libération nationale. "Il faut ouvrir toutes les archives militaires en France sur le sujet", a affirmé M. Lafaye dans un entretien au quotidien Le Courrier d'Algérie, recommandant de "lancer en Algérie de vastes collectes de mémoires orales dans les différentes régions". A travers ce film-documentaire, sa réalisatrice, Claire Billet a choisi de "dévoiler aux Français l'existence de la guerre chimique" durant l'occupation de l'Algérie, a-t-il indiqué. Déplorant le problème d'accès aux archives, ce docteur en histoire à l'université d'Aix (Marseille) depuis 2014, a relevé qu'en France "le secret sur la guerre chimique ne voulait pas être levé (et) il a fallu se battre", pour ce faire. "Les archives du service historique de la défense ont été assez largement ouvertes entre 2012 et 2019", a-t-il précisé. "Soudain, au mois de décembre 2019, gros cataclysme, les archives contemporaines du ministère de la Défense ont été fermées à cause d'un conflit juridique entre deux textes. La loi de 2008 sur les archives déclassifiait au bout de cinquante ans les archives de secret défen-

se, mais le ministère des Armées opposait une instruction générale interministérielle émanant du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale ordonnant la déclassification à la pièce (document par document)", a-t-il regretté. Pour M. Lafaye, "un grand pays se doit d'assumer son histoire avec ses zones d'ombre et de lumière. Les historien(ne)s et historiens doivent rendre accessible cette histoire aux citoyens et permettre un débat public fondé sur des faits, un savoir construit et sourcé pouvant être interrogé et non de simples opinions". A une question sur la censure de ce film-documentaire par France Télévision, M. Lafaye a fait observer que "le film a été diffusé une première fois sur RTS (Suisse) le 9 mars 2025 et devait être montré une semaine plus tard sur France 5, mais la diffusion a été reportée (à priori en juin). Avec Claire Billet (réalisatrice du film), nous étions très surpris", s'est-il indigné. Il a, en outre, estimé que ce film documentaire "doit être vu et partagé le plus largement possible en France et à l'étranger, surtout au Maghreb, pour libérer la parole", soutenant que la France "doit regarder en face toutes les facettes de la guerre coloniale". "Il faut crever les abcès qui gangrènent notre vie politique depuis trop longtemps et nous empêchent de reconnaître, ailleurs dans le monde, les méfaits des guerres coloniales",

a-t-il insisté. Interrogé, d'autre part, sur l'utilisation du Napalm par l'armée française sur des populations sans défense durant la Guerre de libération nationale, il a affirmé que "bien évidemment, l'usage du Napalm est documenté dans les archives du ministère des Armées". S'agissant de "la sourde oreille de la France sur les déchets radioactifs des explosions nucléaires dans le sud de l'Algérie, M. Lafaye a fait savoir que "dans ce domaine aussi, les archives sont refermées au titre des archives incommunicables", plaidant pour "une impulsion politique forte en France pour que ces abus cessent et que les historiens puissent s'en saisir pour travailler".

Refus d'extradition d'Abdeslam Bouchouareb

Le Gouvernement algérien relève l'absence de la coopération française

Le Gouvernement algérien a pris acte de la décision de la justice française d'opposer une fin de non-recevoir à la demande d'extradition d'Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans de multiples affaires de corruption, de malversation et de trafic d'influence causant au trésor algérien des pertes considérables, en relevant l'absence de la coopération française, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Sans préjudice du recours à d'autres voies de droit encore possibles, le Gouvernement algérien saisit cette occasion pour relever l'absence totale de coopération du Gouvernement français en matière d'entraide judiciaire en dépit de l'existence de nombreux instruments juridiques internationaux et bilatéraux prévus à cette fin", lit-on dans le communiqué. La même source souligne que "dans le cadre de ses efforts visant à récupérer toutes les richesses dont elle a été spoliée, l'Algérie s'est systématiquement heurtée et se heurte toujours à des tergiversations et à des attermolements injustifiés et inexplicables de la partie française qui ont abouti à une absence totale de réponses à vingt-cinq commissions rogatoires introduites par l'Algérie".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Ils veulent vider Gaza

Après deux mois de trêve, Israël a repris ses bombardements sur Gaza, suivis d'opérations terrestres. Le territoire, déjà détruit à 80 %, subit une nouvelle vague de violence. En une journée, 330 Palestiniens ont été tués, portant le bilan à 504 morts depuis la fin du cessez-le-feu, dont plus de 190 mineurs. Cette offensive répond à la menace formulée par Netanyahu et Donald Trump contre le Hamas en cas de non-libération des otages captifs depuis le 7 octobre 2023. Mais tout cela n'est qu'un alibi pour tuer davantage de Palestiniens et réduire Gaza à néant pour tenter de déménager les Gazaouis vers un autre pays. Dès le départ, Israël ne voulait d'aucune paix tant que le Tsahal est encore soutenu par la Maison Blanche. «Il n'y a pas d'endroit sûr à Gaza, car même les structures considérées comme des installations humanitaires ont été prises pour cible mercredi», souffle Mahmoud Isleem, coordinateur général des opérations de Médecins du Monde à Gaza et en Cisjordanie, basé à Ramallah, relaye «20 minutes». Les bâtiments des Nations unies ne sont pas non plus épargnés. Deux Français ont été grièvement blessés ce vendredi par des frappes sur deux immeubles hébergeant des personnels onusiens. Les bombardements israéliens aggravent une crise humanitaire déjà dramatique. L'aide humanitaire est bloquée, privant la population de nourriture et de soins, tandis que les abris de fortune ne protègent ni du froid ni des intempéries. Les déplacements forcés se poursuivent, accentuant la peur et la souffrance des civils. Les ONG appellent à un cessez-le-feu et à la réouverture des accès humanitaires. L'ONU a averti vendredi que le million d'enfants se trouvant dans la bande de Gaza étaient soumis à un «traumatisme massif» par la reprise des combats dans ce territoire ravagé par la guerre et en proie à une crise humanitaire. Le ministre de la Défense a menacé, vendredi 21 mars, d'annexer des parties de Gaza si le Hamas ne libérait pas la soixantaine d'Israéliens retenus dans le territoire palestinien, où l'armée israélienne poursuit son offensive pour le quatrième jour consécutif après avoir rompu la trêve. Alors que la violence s'abat de nouveau sur l'enclave palestinienne, le Hamas a reçu de l'Égypte et du Qatar, deux pays médiateurs, une proposition visant à rétablir un cessez-le-feu et à échanger des otages contre des prisonniers palestiniens «suivant un calendrier restant à convenir», a indiqué à l'AFP une source palestinienne proche des négociations. Le Hamas a dénoncé vendredi le soutien américain aux nouveaux bombardements israéliens sur Gaza, accusant Washington d'être un partenaire dans cette agression. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni exigent un cessez-le-feu immédiat à Gaza, dénonçant un bilan civil dramatique depuis la reprise des frappes israéliennes. Dans un communiqué, ils appellent à une reprise des négociations pour un cessez-le-feu durable, soulignant l'urgence de la situation pour les civils, les otages et la stabilité régionale. L'Algérie a dénoncé jeudi depuis New York le «deux poids, deux mesures» dans l'application du droit international, notamment dans les Territoires palestiniens occupés où l'entité sioniste affiche un «mépris flagrant» pour ce droit.

Barrage vert

Le projet de réhabilitation avance à grands pas

Le projet de réhabilitation du Barrage vert a enregistré des résultats "significatifs" depuis sa relance officielle le 29 octobre 2023, avec la plantation de plus de 21.000 hectares, selon le dernier bilan communiqué par la Direction générale des forêts (DGF), à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche intégrée, alliant approches environnementales et socioéconomiques, pour lutter contre la désertification et les changements climatiques auxquels les zones rurales du pays sont confrontées. Il a déjà permis de réaliser des avancées notables, notamment la plantation de plus de 21.000 hectares, l'aménagement de 376 kilomètres de pistes rurales et agricoles, la création de 80 points d'eau, ainsi que la correction torrentielle sur une superficie de 35.400 m², a indiqué la DGF. Par ailleurs, 16.400 hectares de terres ont été mises en défens pour réhabiliter les parcours steppiques, qui représentent une large part de la superficie du Barrage vert. Ce projet s'appuie également sur le développement d'espèces rustiques adaptées aux conditions climatiques diffi-

ciles, comme l'arganier, qui constitue l'un des axes majeurs du plan quinquennal du ministère de l'Agriculture. Dans le cadre de la stratégie nationale de développement de cette plante, la DGF prévoit la plantation de 238.325 arganiers dans les six principales wilayas concernées par ce programme : Tindouf, Béchar, El Bayadh, Naâma, Mostaganem et Chlef. A ce jour, 78.585 plants d'arganiers ont été mis en terre, renforçant ainsi la biodiversité et l'économie locale. Au-delà de son rôle crucial dans la réhabilitation des sols, le Barrage vert contribue également à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, grâce à la mise en oeuvre d'infrastructures essentielles telles que les points d'eau, le désenclavement des zones isolées et la gestion durable des ressources naturelles. Conçu selon de nouveaux principes liant développement durable, lutte contre la désertification et adaptation aux changements climatiques, la relance du projet de réhabilitation du Barrage vert s'inscrit pleinement dans l'accord international sur la gestion durable des terres, la réduction des tempêtes de sable et de poussière, ainsi que la résilience à la sécheresse. Il s'intègre aussi

dans le cadre du "Défi de Bonn", un effort mondial de reboisement des terres dégradées et déboisées, et dans les objectifs du développement durable (ODD), qui visent à restaurer 350 millions d'hectares de terres forestières dégradées d'ici 2030, contribuant ainsi à un environnement propice à la création de richesses, à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la stabilité sociale. Plus de 75 milliards de dinars (mds DA) ont été alloués à ce projet sur plusieurs tranches, avec un horizon de réalisation fixé à 2030. Une première tranche de 10 mds DA a été mobilisée en 2023 pour financer 13 % des actions prévues, touchant directement 183 communes et près de 800 localités. Pour l'année 2024, une nouvelle tranche de 5,7 mds DA a été allouée aux structures en charge de la mise en oeuvre du projet, telles que la Conservation des forêts, les directions des Services agricoles et le Haut-Commissariat au développement de la steppe. En 2025, la troisième tranche, d'un montant de 11,09 mds DA, a été attribuée à la Conservation des forêts afin de poursuivre les opérations de plantation, ainsi que les actions de protection et de soutien.

NESDA

L'ambition de financer 11.000 micro-entreprises par an

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) ambitionne de financer 11.000 micro-entreprises/an, a indiqué, lundi à Alger, le directeur général de l'Agence, Bilal Achacha. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information organisée par l'Agence en partenariat avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) sur les formules de financement islamique destinées aux promoteurs de micro-entreprises, M. Achacha a précisé que la nouvelle stratégie visant la création de micro-entreprises et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, portait sur l'affectation de montants suffisants pour financer 11.000 micro-entreprises/an. Ces montants seront alloués aux entrepreneurs "sérieux", étant donné que le nouveau dispositif de l'Agence repose sur la sélection des entreprises à haut potentiel de croissance en vue de les financer, selon les explications fournies par le directeur général. Dans ce sillage, M. Achacha a rappelé que

l'Agence avait financé 675 micro-entreprises en février dernier et qu'elle compte accélérer la cadence pour atteindre les objectifs escomptés. A noter que l'Agence contribue au financement des projets à hauteur de 25%, tandis que le porteur de projet participe à hauteur de 5%, contre un taux de 70% assuré dans le cadre d'un crédit bancaire. En ce qui concerne la journée d'information, qui a vu la présence de près de 80 représentants d'entreprises dirigées par des jeunes, le directeur général a mis en avant l'importance de cette rencontre visant à faire connaître les différentes formules de financement islamique, relevant, à ce propos, que les sorties de terrain des cadres de l'Agence ont mis en évidence un besoin pressant exprimé par une grande partie de ces entreprises, de services de la finance islamique. De son côté, le chef du département de la finance islamique de la banque publique, M. Mazari Sofiane, a annoncé lors de cette journée d'information que la banque s'appropriait à lancer de nouveaux produits

dans les semaines à venir, dans le cadre de la finance islamique, destinés particulièrement aux micro-entreprises. Cela inclut le financement Mourabaha pour l'acquisition de matières premières, ainsi que des financements islamiques dédiés à la phase d'exploitation (paiement des factures, salaires des employés...), afin de permettre aux entreprises de poursuivre leur activité en toute sérénité, a expliqué M. Mazari, ajoutant que ces produits conformes aux principes de la Charia ont été validés par la Banque d'Algérie. Outre ces nouvelles formules en cours de lancement, les micro-entreprises peuvent actuellement bénéficier de financements pour l'acquisition d'équipements et de matériels via des contrats Mourabaha. La banque propose également le produit "Ijara", permettant à une entreprise d'acquies un bien immobilier ou un local par le biais d'un contrat de location pouvant aller jusqu'à 15 ans, avec transfert de propriété après le paiement de toutes les échéances.

Nouveau projet de pression du gaz à Rhourde Nouss

Le PDG de Sonatrach insiste sur l'impératif de respecter les délais

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a insisté sur l'impératif de respecter les normes techniques et environnementales ainsi que les délais fixés pour le projet de construction d'une nouvelle station pour renforcer la pression du gaz à Rhourde Nouss (wilaya d'Illizi), indique jeudi un communiqué du groupe public. M. Hachichi s'est ainsi exprimé lors d'une visite sur le terrain, effectuée mercredi, dans plusieurs structures industrielles relevant de

la direction régionale de Rhourde Nouss, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, et ce, dans le cadre du suivi continu des projets de production de Sonatrach. Cette visite a englobé plusieurs stations, où il a inspecté les unités de traitement du gaz, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole à Rhourde Nouss, ajoute la même source, précisant que le PDG et la délégation qui l'accompagne ont inspecté le site destiné à la réalisation du projet de construction d'une

nouvelle station pour renforcer la pression du gaz, visant à maintenir le niveau de production des champs de Rhourde Nouss. Les capacités de production devront augmenter avec cette future station qui assurera la compression d'une production totale de 40 millions de m³/jour, selon la même source. M. Hachichi et la délégation qui l'accompagne ont reçu, au siège de la direction régionale, une présentation exhaustive sur la situation opérationnelle des structures, ainsi que sur l'avancement

des travaux des projets en cours. Ils ont également écouté les interventions et préoccupations des différents responsables et ingénieurs travaillant sur le site. Rhourde Nouss est l'un des sites les plus importants dans le système de production de Sonatrach. Il comprend des unités de traitement et de production d'hydrocarbures et supervise l'exploitation de 17 champs, dont le champ de El-Hamra, l'un des sites historiques du secteur des hydrocarbures national.

Une tentative de trafic déjouée à Naâma Plus de 72.000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments des Douanes dans la wilaya de Naâma ont opéré, en coordination avec ceux de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté nationale, la saisie de 72 900 comprimés psychotropes qui étaient dissimulés à bord d'un camion en provenance des frontières ouest du pays et ont arrêté deux personnes, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des Douanes de Naâma.

Selon la même source, dans le cadre des efforts continus des services des Douanes algériennes pour lutter contre la contrebande en coordination avec les forces de sécurité, les agents de la brigade mobile des Douanes de la direction des Douanes de Naâma ont réussi, en collaboration avec la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté nationale, à déjouer une tentative de trafic d'une quantité importante de substances psychotropes découverte dissimulée à bord d'un camion en provenance des frontières ouest. La même source a ajouté que « grâce au professionnalisme et à la vigilan-



ce des agents des Douanes et des éléments de la Sûreté, une opération de fouille minutieuse a permis la saisie de 72.900 comprimés psychotropes «Prégabaline 300 milligrammes», soigneusement dissimulés sous des caisses dans un camion de transport de légumes et de fruits. Deux personnes ont été arrêtées et remises aux autorités judiciaires compétentes. Cette opération

témoigne du haut niveau de coordination et d'intégration sur le terrain entre les services des Douanes et les forces de sécurité, notamment l'Armée nationale populaire, «ce qui renforce la capacité de l'Etat à lutter contre les diverses formes de contrebande, de drogues et de psychotropes surtout, afin de préserver la sécurité et la stabilité nationale», conclut-on.

Vol de bétail 07 individus arrêtés à Sidi Bel Abbès

Les services de la Gendarmerie Nationale de Sidi Bel Abbès ont arrêté sept individus pour vol de bétail, a indiqué, vendredi, un communiqué de ces services. «La brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale de Sidi Lahcene, relevant du groupement de Sidi Bel Abbès, a procédé à l'arrestation de 7 individus âgés entre 30 à 40 ans, pour vol de bétail», précise le communiqué. L'affaire a été enclenchée suite à «une plainte déposée par la victime, faisant état du vol de 40 têtes de bétail de race locale», selon la même source. Suite à quoi, «un plan de lutte contre le phénomène de vol de bétail a été élaboré et un dispositif sécuritaire rigoureux mis en place pour appréhender les membres du réseau, avec la fermeture de toutes les issues et axes pouvant être empruntés pour le transport du bétail volé», ajoute le communiqué. Le plan mis en place a abouti à l'arrestation des suspects en flagrant délit dans des oliveraies d'une ferme de la région, en train de transporter le bétail volé à bord d'un camion, selon la même source. L'opération s'est soldée «par l'arrestation de 7 individus, la récupération du bétail volé, et d'armes blanches, ainsi que d'un camion utilisé dans le vol et de 7 téléphones portables», précise le communiqué.

Direction générale des forêts

26.000 permis de chasse délivrés

La Direction générale des forêts a délivré plus de 26 000 permis de chasse, selon un rapport publié à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. La Direction générale des forêts a indiqué dans son rapport que sur 28 796 chasseurs formés à travers le pays, depuis 2018, 26 250 ont obtenu cette licence jusqu'à présent. Combinant aspects théoriques et pratiques, la formation des chasseurs comprend plusieurs sujets, dont l'identification des types d'animaux pouvant être chassés, la biologie de la faune, la sécurité et l'utilisation des armes, en plus de distinguer les espèces protégées. La D des forêts a identifié un total de 508 zones de chasse destinées à la location,

réparties dans 40 provinces, couvrant une superficie totale de 895 598 hectares. Pour la saison de chasse 2024-2025, 1 535 chasseurs ont obtenu le droit de louer 55 parcelles, couvrant une superficie de 15 874 hectares dans neuf États. La chasse autorisée est soumise à des périodes spécifiques pour chaque espèce, avec un suivi strict du nombre de gibiers, selon les permis délivrés annuellement. Ces permis annuels, qui diffèrent du permis de chasse renouvelable de 10 ans, sont généralement accordés pour la chasse au gibier résident comme les lapins, les lièvres, les chacals, les renards et les sangliers, ainsi que certaines espèces d'oiseaux et de gibier de passage, comme les cailles et les étourneaux.

Spéculation sur la pomme de terre

Une personne condamnée à 15 ans de prison ferme

Le tribunal de Khemis El Khechna (Boumerdes) a prononcé, ce mardi, un verdict de 15 ans de prison ferme à l'encontre d'une personne impliquée dans une affaire de détention d'une quantité considérable de pommes de terre destinées à la spéculation illégale, selon un communiqué du parquet de la République près ce même tribunal. Le communiqué a précisé que «conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khemis El Khechna informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte continue contre le phénomène de la spéculation illégale sur les denrées alimentaires de base à large consommation, les éléments de la Section de recherche et d'investi-

gation de la Gendarmerie nationale de Boumerdes ont réussi, le 16 mars 2025, en coordination avec les services de la direction du commerce de la wilaya, à saisir une quantité de 150 tonnes de pommes de terre destinées à la spéculation illégale, stockées sur le territoire de la commune de Khemis El Khechna. L'enquête préliminaire a abouti à l'arrestation de l'individu nommé (B.A.). Le communiqué a ajouté que «le 18 mars 2025, le suspect a été présenté devant le parquet et renvoyé devant le tribunal correctionnel, via la procédure de comparution immédiate pour le délit de spéculation illégale. Après le procès, il a été condamné à 15 ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars algériens, avec mise sous écrou.»

Sûreté de la wilaya d'Alger Arrestation d'une personne ayant séquestré et torturé une femme

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une personne âgée impliquée dans une affaire d'enlèvement, de séquestration et de torture d'une femme, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de sécurité. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité de la première division de la police judiciaire d'Alger-Centre, «ont traité une affaire de crime d'enlèvement avec violence et menace, de torture, et de présentation de psychotropes». L'affaire fait suite à un signalement effectué par un citoyen via le numéro vert 1548 faisant état d'une femme enlevée et séquestrée à l'intérieur d'un appartement à Alger avec incitation à la débauche et à la prostitution». Ainsi, les investigations ont été entamées en coordination avec le parquet territorialement compétent, «Après avoir exploité les informations fournies par la personne ayant fait le signalement, l'auteur, un repris de justice de 69 ans, a été identifié et arrêté». L'opération s'est également soldée par «la saisie de 35 produits psychotropes, de deux flacons de sédatif, d'une arme blanche, ainsi que des sommes d'argent estimées à 10 millions de centimes en monnaie nationale et à 70 euros en devises», a conclu le communiqué.

Contrebande Saisie de 41.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère à Hassi-Messaoud

La brigade mobile des Douanes relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la daïra de Hassi-Messaoud (80 km Sud-est d'Ouargla) a saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 4ème Région Militaire (4-RM), 41.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère, a-t-on appris dimanche de la direction régionale de ce corps constitué. Cette saisie a été effectuée à bord d'un véhicule tout-terrain, dont les propriétaires ont pris la fuite, a-t-on précisé. L'opération a également permis de saisir le véhicule utilisé par les contrebandiers, ainsi qu'un appareil de communication radio portable, selon la même source.

Du 06 janvier au 02 février 2025 Plus de 4.500 décès dus au Covid 19 dans le monde

Plus de 147.000 personnes ont été infectées par le COVID 19 et plus de 4.500 malades sont décédés dans le monde du 6 janvier au 2 février 2025, ont rapporté des médias citant un bulletin de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon le bulletin de l'OMS, le nombre de nouveaux cas a diminué de 16% et le nombre de décès a augmenté de 28% par rapport aux quatre semaines précédentes. L'OMS a indiqué que l'Europe a enregistré 52% d'infections en moins et 23% de décès en moins. Dans le même temps, dans les pays américains, ces chiffres ont augmenté de 100% et de 42% respectivement. Les statistiques ne reflètent pourtant pas pleinement la situation réelle dans le monde en raison d'une diminution de l'intensité du dépistage et du séquençage génomique, a relevé l'OMS. Les Etats-Unis ont enregistré le plus grand nombre de décès en quatre semaines avec 3739 cas. Ils sont suivis du Brésil (233), la Suède (165), la Russie (121) et la Grèce (98).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Hôpital mixte de ras el ma

N° d'identification fiscale du contractant :
4080160002204100103

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01. /2025**

Hôpital mixte de ras el ma lance un avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales aux producteurs, distributeur grossiste, Et mandataires pour conclure un marché à commandes en vue de s'approvisionner En denrées alimentaires à son activité, réparties comme suit :

Lot n° 01 : VIANDE ROUGE ET BLANCHES FRAIS

Lot n° 02 : POISSON FRAIS

Lot n° 03 : Alimentation générale et Produits laitiers

Lot n° 04 : Pain

Lot n° 05 : Fruits et légumes frais.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots
Le soumissionnaire qui n'honore pas la totalité du lot, son offre sera rejetée.
Les soumissionnaires peuvent être attributaires d'un lot comme pour l'ensemble des lots à condition De présenter les moyens humains et matériels pour chaque lot distinct.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS.

- Producteurs, commerçants de gros, boulangerie industrielle, pâtisserie boulangerie, et mandataires titulaire de registre de commerce électronique et ayant au moins un minimum de références professionnelles de même nature (03) trois attestations par lot séparé signées par le maître d'ouvrage public.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés publics d'un montant de 8 000,00 DA (huit mille dinars) versé à la caisse de la trésorerie communale de ras el ma représentent les frais de documentation et de reprographie à l'adresse suivante :

HOPITAL MIXTE DE RAS EL MA

Bureau des marchés publics

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot comme ils peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

Le dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature renseignée datée, signée et cachetée, selon le modèle ci-joint.
- Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés public et délégation du service public; les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jrs.

L'Offre technique

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
2. L'engagement de livrer des produits de qualité.
3. Mémoire technique justificatif conformément au modèle établi par le cahier des charges
4. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».

L'offre Financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Délais d'exécution renseignée daté signée et cachetée.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics du HOPITAL MIXTE DE RAS EL MA sous une seule enveloppe fermée et anonymes portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offres N°/..... » à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il se porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à (08) HUIT jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. le portail électronique des marchés publics Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 13h00 du même jour en séance public à la salle de réunion de la direction de l'Ehs de lutte contre le cancer de Sidi Bel Abbès.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt Des offres à 13 H 00 au siège de la direction générale.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004491 23.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE GDYEL

COMMUNE DE GDYEL

N° :/2025

AVIS D'ADJUDICATION

Pour la Location a battoire communal

Le Président De L'assemblée populaire communale de Gdyel lance une adjudication par concession pour la location d'un **ABATOIRE COMMUNALE A GDYEL**, une durée d'une (03) trois ans renouvelable et pour une mise a prix de 1.080.000 ,00 DA Annuelle. L'adjudication aura lieu au siège de la commune a 11:00, quinze (15) jours après la première parution dans deux journaux nationaux.

Les adjudicateurs désirants participer à cette adjudication pourront retirer les cahiers des charges contre un paiement de 4.000,00 DA et joindre leurs dossiers dans une enveloppe scellée anonyme (qui ne porte aucun nom) : le pli portera la mention suivante « adjudication pour la location du abattoir communal gdyel », constitué des pièces suivantes :

- Une demande de participation a l'adjudication.
- Le cahier des charges signé et paraphé.
- Caution de garantie de participation par chèque bancaire d'un montant de 432000,00DA de la mise à prix annuelle visée par la banque.
- Casier judiciaire durée de validité 03 mois.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Extrait de (CNAS-CASNOS) en cours de validité.
- Reçu de paiement de 4.000,00 DA contre retrait du cahier des charges.
- Copie de registre commerce. Code 611009.
- une déclaration d'intégrité.
- Une copie de la carte d'identité nationale pour le gérant concernant les sociétés.
- certificat de bonne exécution « activité a battoire ».
- Acte constitutif de la société.
- copie de la carte immatriculation fiscale.
- Extrait de rôle durée de validité 03 mois.
- fiche de Résidence.
- Relevé d'identification bancaire « solvabilité Bancaire ».
- certificat attestant le nombre d'employés.

Tout dossier incomplet entrainera l'élimination de l'adjudicateur.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004558 23.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELLE
DIRECTION DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELLE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

Téléphone: 043 77 97 63

Fax: 043 77 97 66

Code fiscal : 0000 46 01 900 3945

**AVIS
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics la Direction de la Formation et l'enseignement professionnels de la Wilaya D Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimale N°02/2025 relatif aux « Travaux d'Aménagement et Réhabilitation au profit CFPA BENI SAF et Annexe (étanchéité, chauffage central, sanitaire internet, aménagement intérieur et extérieur ».

Lot N°02 : Travaux d'Aménagement et Réhabilitation intérieur et extérieur et chauffage central au profit de l'Annexe du CFPA BENI SAF.

Paru dans les quotidiens nationaux: "CARREFOUR D'ALGERIE" le 03/02/2025 et "Le 30/01/2025. Qu'après Evaluation des offres, l'attribution provisoire est comme indiquée sur le tableau ci-dessous:

N° DU LOT	l'entreprise	Montant de l'offre en TTC	Note tech	Délais d'exécution	NIF	Critère de choix
02	BELHACENE MILOUD	8.693.824,65	48	03 mois	167462500305154	Moins disants et pré-qualifié techniquement

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Ain Témouchent dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux suscités conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Les autres soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution du marché.

Remarque: passé Ce délais, aucun recours ne sera pris en consideration.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004510 23.03.2025

Produits halieutiques, fruits et légumes...

Envolée des prix durant le Ramadhan

Par Youcef Chaïbi

Comme chaque période de Ramadhan, le phénomène de la vente de produits halieutiques et produits laitiers prend de l'ampleur dans certains marchés de la ville d'Oran ou dans des baraques de fortunes érigées çà et là. Pourtant interdites par la loi, certaines pratiques commerciales semblent avoir la peau dure. En dépit des diverses campagnes lancées par la direction du commerce, de la DDS et de l'association nationale des consommateurs, certains marchands de produits halieutiques et poissons et produits laitiers, sans scrupules, trouvent toujours des astuces pour arnaquer le consommateur surtout en cette période de Ramadhan où la demande est en hausse. Ce produit est vendu à l'air libre, sous un soleil de plomb, exposé à la poussière, aux insectes.... Alors que cette activité est régie par des conditions strictes, un

local commercial propre, les produits doivent être exposés dans des présentoirs frigorifiques propres et à une température stable. Malheureusement dans la réalité, la situation est autre, les choses se passent autrement devant l'absence de contrôle de diverses directions à savoir la DCP, DSP et les services d'hygiène des APC. Pour certains responsables, cette absence est due en particulier au manque de personnel et à l'insécurité dans certains marchés. En plus de ces conditions d'hygiène déplorable, l'arnaque et la fraude continuent et touchent tous les produits alimentaires dont le poisson. En effet, dans plusieurs marchés et trottoirs du poisson surgelé, décongelé est vendu comme frais. Aides de gain facile, certains pseudos marchands profitent de l'ignorance des clients pour écouler le poisson décongelé au prix du frais. Le poisson est devenu un produit de luxe, du fait du prix de la sardine et à plus de 1800 et

même plus le kilo, les autres catégories de poisson et fruit de mer enregistrent également une hausse vertigineuse, en plus d'être tout simplement hors de portée pour les petites bourses. En attendant, notre pays peine désormais à fournir suffisamment de poisson à la population pour sa propre consommation. Cela est dû, nous dit-on, à une pêche clandestine et prédatrice qui ravage les ressources halieutiques, en ce moment le poisson n'a pas la côte auprès des citoyens algériens. Une hausse des prix jamais égalée est enregistrée. Concernant les fruits et légumes sont aussi en hausse, abordables pour certains, mais plus élevées pour d'autres. Par exemple, la pomme de terre est vendue à 140 dinars, la tomate à 100 dinars, en ce qui concerne les fruits, le prix d'un kilo de fraises est entre 500 et 600 dinars le kg, les oranges entre 150 et 200 dinars au niveau de divers marchés de la ville.

Port d'Oran

Le système de travail continu 24/24 appliqué à la lettre

Dans le cadre de l'engagement à mettre en œuvre les décisions du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'application du système de travail continu sans interruption 24h/24 et 7j/7 au niveau des ports économiques. Au cours de cette visite, qui s'est étendue de la nuit du 17 mars 2025 jusqu'au 18 mars 2025, il a été constaté sur le terrain l'étendue de l'application du système de travail continu par tous les acteurs impliqués dans les opérations d'importation et d'exportation au niveau du port d'Oran. Au début de la visite, le Directeur Général de l'établissement du port d'Oran a présenté un exposé sur le travail de cet établissement en fournissant une explication détaillée des capacités matérielles disponibles au sein de l'établissement, qui comprend des grues à conteneurs, des balances et des scanners, et le directeur a également souligné le travail de l'établissement selon un système 24 heures. De son côté, le Secrétaire Général a souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, et d'effectuer des visites d'inspection périodiques par le comité mixte, soulignant dans le même contexte l'importance du rôle joué par l'établissement du port d'Oran, indiquant la nécessité d'une mobilisation préalable et d'une préparation optimale pour



accueillir la communauté résidant à l'étranger, en particulier pendant la saison estivale, et faciliter leur passage. Le premier point de la visite était le quai d'un navire de déchargement de céréales au profit de l'établissement OACI, où 2 700 tonnes sont déchargées quotidiennement grâce à la mobilisation de 5 équipes travaillant 24 heures sur 24. Le deuxième point de la visite a été la visite du quai d'un navire chargé de soja appartenant à l'établissement SIM, où 9 000 tonnes sont déchargées quotidiennement. Le troisième point de la visite a été la visite des scanners de conteneurs, où le

Secrétaire Général a inspecté et vérifié le fonctionnement de cet appareil en examinant un conteneur. Le quatrième point de la visite a été la visite du quai final des conteneurs, où le directeur général du port a fourni des explications sur le processus de stockage des conteneurs. Le Secrétaire Général du Ministère a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration constatée en termes de déchargement et de livraison des marchandises de toutes sortes, en particulier après le début de la mise en œuvre de la décision exigeant un travail à temps plein 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Poursuite de la campagne «Samedi écologique»

Garantir un environnement sain et propre aux citoyens

Dans le cadre de la poursuite de la campagne «Samedi écologique» et de la préservation de l'environnement ainsi que de l'élimination des points noirs, le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé mercredi 19 mars 2025 une réunion de coordination en préparation de la poursuite de la campagne de nettoyage au niveau du pôle urbain Chahid Ahmed Zabana, dans la commune de Mers El Hadj. Ont assisté à cette réunion : le président de l'As-

semblée populaire de wilaya, le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet, les chefs de daïras, le responsable de la cellule environnement et protection du cadre de vie auprès du wali, les présidents des Assemblées populaires communales, la directrice de l'environnement, le directeur du logement, le directeur de l'Agence de gestion et d'organisation foncière urbaine de la wilaya, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière, le direc-

teur de l'énergie, la directrice des ressources en eau, le directeur de l'entreprise SEOR, le directeur des travaux publics, ainsi que les directeurs des établissements publics de gestion des centres d'enfouissement technique, Oran Propreté et Oran Verte. Le wali a donné des instructions pour un engagement sérieux et une attention particulière à cette opération, insistant sur la nécessité de garantir un environnement sain et propre aux citoyens.

Célébration de la Journée internationale des forêts à l'Ouest du pays

Campagnes de reboisement et sensibilisation à la préservation du patrimoine



Plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ont célébré, jeudi, la Journée internationale des forêts, qui coïncide avec le 21 mars de chaque année, en organisant des campagnes de reboisement, de sensibilisation des citoyens et des expositions mettant en exergue les efforts de l'Etat pour préserver le patrimoine forestier. Les autorités locales ont supervisé les opérations de plantation organisées à cette occasion par les directions des forêts, en collaboration avec de nombreux secteurs, organismes, entreprises économiques, ainsi que des associations actives dans le domaine de l'environnement. A Oran, une opération de plantation de plus de 1000 arbres de différentes espèces, dont le "cyprés", l'"acacia" et l'"eucalyptus", a eu lieu dans la forêt de "Djebel K'har" dans la commune de Hassi Ben Okba, en plus du nettoyage de la forêt et de l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour la préservation de la richesse forestière, ainsi qu'une exposition présentant les projets réalisés par la direction des forêts, et une autre organisée par l'association "Chafia Allah", en plus d'un atelier de dessin destiné aux enfants. A Tlemcen, 1000 arbustes ont été plantés sur le plateau de "Lalla Setti" et une exposition des produits forestiers a été organisée, ainsi qu'une autre sur l'artisanat forestier à la réserve naturelle de Tlemcen, en plus d'une visite au profit de groupes d'élèves de l'école des autistes "Bouchra El Atfal" à la forêt de détente située sur le même site. A Mascara, plus de 4 000 arbustes ornementaux et décoratifs ont été plantés dans les espaces verts de l'Université "Mustapha Stambouli", avec une large participation de la communauté universitaire, en plus de la plantation d'environ 1.500 arbustes dans les espaces verts des résidences universitaires, en coordination avec la direction des œuvres universitaires de la wilaya. La Faculté des sciences humaines et sociales de la même université a également accueilli des expositions mettant en avant les réalisations de la direction des forêts dans le domaine de reboisement, ainsi qu'une réception pour honorer plusieurs retraités du secteur des forêts et remettre des distinctions à un nombre d'employés de la direction des forêts. A Naâma, l'événement a été marqué par la plantation de 2.000 arbustes dans le cadre de la lutte contre la désertification, à partir de la zone de "Djir" dans la commune de Mekmen Benamar. A Aïn Témouchent, environ 1.500 arbustes ont été plantés dans la forêt de "Sbiaat" (commune d'Ouled Boudjema). Une campagne de plantation de plus de 2.000 arbustes a également été lancée dans la wilaya d'El Bayadh, dans les communes de El Bayadh, Bousemghoun, Boualam et Rogassa, ciblant les bords des routes, les environs du cimetière des martyrs, des écoles et des espaces forestiers et le centre urbain.

Tissemsilt

Installation d'une commission locale pour le suivi des projets associatifs

Le directeur de la jeunesse et des sports de Tissemsilt, M. Tahri Cheikh, a présidé une réunion de coordination au siège de la DJS. L'objectif était d'installer une commission locale chargée du suivi des projets associatifs jeunesse financés par le ministère de la jeunesse. Lors de cette rencontre, tous les membres de la commission étaient présents. M. Tahri a souligné l'importance d'un suivi rigoureux des associations bénéficiaires et a insisté sur la nécessité d'un accompagnement à toutes les étapes des projets, aussi bien sur le plan administratif que pédagogique. Il a également affirmé que toutes les conditions doivent être réunies pour assurer la réussite de ces initiatives.

Abdenour M.

Gendarmerie nationale de Saïda

Saisie de plus de 8.900 comprimés psychotropes et arrestation d'un individu



Les services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Saïda, ont saisi 8.902 comprimés psychotropes et arrêté un suspect, a-t-on appris jeudi de ces mêmes services. La même source a indiqué que l'opération a été menée, mercredi, par la brigade territoriale compétente de la Gendarmerie nationale à El Hassasna, à la suite de l'exploitation de renseignement faisant état de l'écoulement d'une quantité importante de comprimés psychotropes dans cette commune. A la suite de la localisation du domicile du suspect, une perquisition a été opérée ayant permis la découverte de la quantité précitée de psychotropes de type Prégabaline 300-mg et son arrestation. Un autre individu, en état de fuite, impliqué dans cette affaire, a été identifié, a ajouté la même source. Le suspect a été présenté, jeudi, au parquet du tribunal d'El Hassasna pour les chefs d'accusation de détention, de stockage et transport de psychotropes, note-t-on.

Tlemcen

Saisie de psychotropes et de cocaïne

La première sûreté urbaine de Tlemcen a réussi à démanteler un réseau de trafiquants spécialisé dans la commercialisation de la drogue dure et des psychotropes, composé de trois individus dont une femme. Pendant leur arrestation, les mis en cause étaient en possession de 1100 comprimés. Cette saisie a été possible grâce à des informations parvenues aux policiers sur un individu écoulant la drogue en son domicile situé au centre-ville. Cette opération a permis aussi de mettre la main sur 1072 capsules de prégabaline 300 mg, 29 comprimés de type ecstasy, 600 000 DA, des coupures en devises et une compteuse de billets de banque ainsi qu'une arme et des munitions. Les trafiquants ont été déférés devant le parquet qui les a mis en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de possession, transport, achat et vente de psychotropes et de cocaïne, ainsi que possession d'armes et de munitions sans autorisation.

Mohammed Ammami

Projets en retard à Tissemsilt

Le wali tape du poing sur la table

Par Abdenour M.

Mardi dernier, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué une visite inopinée sur plusieurs chantiers en cours dans la wilaya. Constatant des retards préoccupants, il a pris des mesures strictes à l'encontre des entreprises défaillantes et rappelé l'urgence d'accélérer le rythme des travaux. La première étape de cette tournée a conduit le wali à Ammari, où trois centres de stockage de céréales sont en construction. Le constat a été sans appel : des retards majeurs entravent l'avancement des travaux. En conséquence, un avertissement a été adressé à l'entreprise en charge, avec une mise en garde claire: si les engagements ne sont pas respectés, le contrat sera résilié. Une autre entreprise, jugée totalement défaillante, a vu son contrat immédiatement annulé. Même scénario à Bordj Bounaâma, où les travaux d'un autre centre de stockage progressent trop lentement en raison d'un manque de main-d'œuvre et d'équipements. Mécontent, le wali a donné des instructions pour que des mesures légales soient prises contre l'entreprise en charge du chantier. Au-delà des chantiers en difficulté, certains projets avancent à un rythme plus encourageant. À Lardjem, le wali a inspecté l'hôpital de 60 lits, dont le taux d'avancement atteint 78%. Il a insisté sur la nécessité de respecter les délais afin de livrer cet équipement essentiel à la population



dans les meilleurs délais. Le Musée du Moudjahid, en cours de construction, a également été visité. Si le wali a salué l'état d'avancement des travaux, il a tenu à rappeler l'importance de ce projet pour la valorisation de l'histoire locale. À Aïn El-Anab, commune de Tissemsilt, un autre centre de stockage de céréales est en construction, mais les travaux avancent trop lentement. Le wali a ordonné à l'entreprise en charge du

projet de mobiliser davantage de ressources humaines et matérielles, en instaurant un système de travail en trois équipes pour respecter les délais contractuels. Cette visite surprise a mis en évidence les difficultés rencontrées dans l'exécution de plusieurs projets. Face aux retards, le wali de Tissemsilt a rappelé que les engagements doivent être tenus et que toute entreprise en défaut s'exposera à des sanctions immédiates.

Incubation Universitaire à Sidi Bel Abbas

Un catalyseur pour l'émergence de l'esprit d'entreprise

Par Mohamed Nouar

Dans un monde en constante évolution, l'université ne se contente plus de dispenser un savoir théorique. Elle se transforme en un véritable laboratoire d'innovation, un incubateur d'idées où l'esprit d'entreprise est cultivé et encouragé. L'événement organisé de la soirée du jeudi à l'Université Djilali Liabes, avec pour thème "Le plan de modèle d'affaires" présenté par les professeurs Ghazal Mariem, Bensaïd Mohamed et Benchawat Soumia, en présence du recteur de l'université le professeur Bouziani, du doyen de la faculté des sciences économiques, du responsable du bureau de liaison et du directeur du laboratoire de fabrication sous la supervision de l'incubateur axé sur le modèle d'affaires, en est une illustration éloquent. Le modèle d'affaires, loin d'être un simple outil de planification, constitue un cadre conceptuel puissant pour la création de valeur. Il permet aux entrepreneurs de structurer leur pensée, d'identifier les leviers de croissance et de communiquer efficacement leur vision. Les neuf blocs qui le composent – segments de clientèle, propositions de valeur, canaux de distribution, relations clients, flux de revenus, ressources clés, activités clés, partenariats clés et structure de coûts, offrent une vision holistique de l'entreprise. L'université, en tant qu'éco-



système riche en savoir et en compétences, offre un environnement propice à l'émergence de l'innovation. Les étudiants, porteurs d'idées novatrices, bénéficient de l'accompagnement d'experts, de l'accès à des ressources et de la possibilité de confronter leurs projets à la réalité du marché. Les soirées ramadaniques, organisées dans un cadre informel et convivial, favorisent les échanges et la collaboration. L'apprentissage du modèle d'affaires ne se limite pas à l'acquisition de connaissances théoriques. Il requiert une approche pédagogique active, basée sur l'expérimentation et la mise en pratique. Les études de cas, les ateliers et les simulations per-

mettent aux étudiants de développer leurs compétences en matière d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décision. L'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans le développement économique et social. Il crée des emplois, stimule l'innovation et favorise l'émergence de nouvelles industries. L'université, en formant des entrepreneurs responsables et créatifs, contribue à la construction d'un avenir durable et prospère. L'événement organisé à l'Université Djilali Liabes est un appel à l'action et à l'engagement. Il invite les étudiants, les enseignants et les acteurs du monde économique à collaborer pour créer un environnement propice à l'émergence de l'entrepreneuriat.

Quartiers de la vieille ville de Constantine Merad donne le coup d'envoi des travaux de réhabilitation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, jeudi, le lancement d'une opération de réhabilitation des quartiers de la vieille ville de Constantine. Le ministre a indiqué que cette opération "vient en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'adoption d'une vision stratégique pour la ville de Constantine dans l'optique de valoriser son patrimoine culturel unique, à la réhabiliter et à moderniser ses équipements pour lui permettre de recouvrer son statut", avant de souligner, à ce propos, "la disponibilité de l'Etat à financer les opérations de réhabilitation de la vieille ville de Constantine". Sur le parvis du palais Ahmed Bey de Constantine, le ministre a écouté un exposé portant proposition d'une vision pour la réhabilitation et le développement de la ville de Constantine, à travers un certain nombre de projets structurants visant à valoriser les actifs et les équipements non utilisés, et à accroître son attractivité économique, sociale et culturelle, tout en restaurant et en mettant à niveau le patrimoine bâti, les venelles et les vieilles placettes urbaines pour renforcer la fonction touristique et culturelle de la ville. M. Merad a rappelé, à ce propos, la "priorité accordée par le président de



la République à la promotion des grandes villes, notamment Constantine, une cité chargée d'histoire", avant de noter que "son riche patrimoine lui permet d'être un pôle urbain attractif aux niveaux régional, national et international".

Saluant le lancement de l'opération de réhabilitation des ruelles de la vieille ville, pour laquelle un investissement public de 370 millions de dinars a été consenti, M. Merad a appelé à "l'implication de toutes les parties prenantes à l'effet d'enrichir la vision proposée pour le développement de la ville et ce, avant qu'elle ne soit portée devant les autorités supérieures du pays et concrétisée". "Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale de préservation des

villes anciennes, selon une vision alliant développement durable et préservation de l'identité historique", a encore ajouté le ministre, soulignant "la nécessité de respecter le caractère architectural de la ville et d'impliquer tous les acteurs du domaine dans la mise en œuvre du processus de réhabilitation pour en assurer les meilleurs résultats". Selon M. Merad, le projet de réhabilitation des ruelles de la vieille ville de Constantine constitue "une étape importante dans le processus de préservation du patrimoine culturel algérien", et "traduit la volonté de l'Etat de réaliser un développement équilibré entre l'authenticité et la modernité, conformément aux directives du président de la République".

Médéa

Belkacem Metidji, un rescapé de l'enfer du camp «Morand»

Le "Camp Morand" à Ksar-El-Boukhari (ex-Boghari), au sud de Médéa, communément appelé "Camorra", est l'un des tristement célèbres lieux de détention, où des centaines d'Algériens furent torturés et exécutés de sang-froid par les tortionnaires de l'armée coloniale française, témoigne un des rescapés de cet enfer, le moudjahid Belkacem Metidji. "Camorra" avait servi, durant la seconde guerre mondiale, de lieu de détention pour les officiers et les soldats italiens et allemands faits prisonniers, puis transformé, à partir de 1956, en centre de détention et de torture, suite au vote d'une loi donnant des "pouvoirs spéciaux" aux militaires et légalisant, de la sorte, la pratique de la torture, a souligné Belkacem Metidji, interné au camp Morand de mai 1959 à avril 1962. "Le camp Morand est un lieu de non-droit où les détenus, en majorité des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN), subissaient, de jour comme de nuit, toutes sortes de brimades, d'humiliation, de torture et de sévices corporels, commis par des officiers et soldats de la légion étrangère qui étaient en charge de ce camp", raconte ce moudjahid interné dans ce sinistre endroit à l'âge de 17 ans. Le moudjahid Metidji fait partie du groupe des élèves du lycée Bencheneb de Médéa qui avaient répondu à l'appel de la Révolution pour la grève du 19 mai 1956 et avaient rejoint, peu de temps après, les maquis de la wilaya IV Historique. Il était affecté dans un hôpi-

tal de campagne des maquis du nord-est de Médéa en qualité d'infirmier secouriste, sous la direction du docteur Yahia Fares, froidement exécuté à Médéa le 11 juillet 1960. Malgré ses précautions pour échapper aux militaires français qui écumaient la région, en changeant de lieu chaque trois ou quatre semaines, Belkacem Metidji avait été fait prisonnier en mai 1959, lors d'une opération militaire déclenchée dans les maquis de la wilaya IV historique. Il fut interné au centre de détention de "Damiette", à la périphérie de Médéa, où le docteur Yahia Fares avait été torturé puis assassiné. Après avoir subi un interrogatoire musclé pendant 21 jours, Belkacem Metidji avait été transféré, en compagnie d'une vingtaine d'autres moudjahidine, vers le camp Morand pour y être détenu près de trois années, avant d'être libéré en avril 1962. Ce "camp de la mort" accueillait à son arrivée plus de 200 détenus et leur nombre s'est accru au fil des années, jusqu'à atteindre 900 détenus, parmi lesquels se trouvaient des moudjahidine blessés dans des accrochages et des amputés qui, en dépit de leur état, étaient maintenus en détention, se souvient M. Metidji, selon qui la vie des internés se réduisait à de longues et pénibles journées de travaux forcés exécutés à l'extérieur du camp, rythmées par des séances quotidiennes de torture. Les pires tortures pratiquées au camp Morand "L'appel du soir se faisait sous les coups de crosses", se remémore-t-il, ajoutant que certains soldats fran-

çais affectés à ce camp "se faisaient un malin plaisir de boxer les pauvres prisonniers déjà éprouvés physiquement par les longues journées de travaux forcés". Il garde encore le souvenir des jours du Ramadhan où des soldats venaient uriner et cracher dans les marmites de soupe pendant que les détenus attendaient d'être servis pour rompre le jeûne, ou, encore, de l'exécution de sang-froid et sans motif de détenus, à l'instar de Meziane Kaddour et Mustapha Khaled, sortis des rangs lors de l'appel du soir puis abattus d'une balle devant leurs camarades. "Des moudjahidine y ont été internés pendant une courte durée et fusillés en secret, sans que l'on connaisse quoi que ce soit sur leur identité ou l'endroit où ils ont été faits prisonniers", ajoute ce rescapé. Les légionnaires affectés à ce camp à partir de 1957, ont introduit de nouvelles techniques de torture appelées régime "jockey spécial" qui consistait en des séances de bastonnades à coup de gourdin et de manche de pioche ainsi que de flagellations à l'aide de fouet et de tuyau en caoutchouc. Les tortionnaires ne connaissaient aucune limite à pousser l'horreur à son paroxysme, toujours prêts à "innover" quand il s'agissait d'exterminer les prisonniers, témoigne encore le rescapé du "camp de la mort". La fameuse "corvée de bois" est l'une des pratiques à laquelle les légionnaires, encouragés par les responsables du camp, avaient recours pour exécuter des prisonniers, poursuit Metidji.

Djelfa

Lancement d'une campagne de plantation de 6.000 arbustes

Une campagne de plantation de 6000 arbustes a été lancée, jeudi à Djelfa, par la conservation des forêts de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts (21 mars). Le coup d'envoi de cette opération de reboisement a été donné par le wali Djahid Mous, en compagnie du commandant de la 12e division d'infanterie mécanisée, le général Mustapha Mazouzi, dans la région d'El Maalba, mitoyenne à la RN 46, en direction de l'agglomération urbaine de Mouilah. Outre les agents des forêts, la campagne a été marquée par la contribution de nombreux acteurs de différents secteurs, dont des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et des Douanes algériennes, en plus des Scouts musulmans algériens (SMA) et des représentants du mouvement associatif. A cela s'ajoute le déploiement par l'ANP d'importants moyens matériels pour cette campagne, dans le cadre du renforcement du lien Armée-Nation, tout en contribuant à la sauvegarde de l'environnement par la plantation d'arbres, au vu de leur grande importance pour l'environnement, et pour l'extension et la réhabilitation du barrage vert. L'opportunité a, aussi, donné lieu à la présentation d'un exposé sur l'état des lieux du secteur forestier à Djelfa, dont notamment les opérations menées dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert.

Alger

Plus de 235.000 arbres plantés durant la saison 2024-2025

Plus de 235.000 arbres ont été plantés à Alger durant la saison de reboisement 2024-2025 dont des arbres forestiers et urbains, a indiqué jeudi Sabrina Hakkar, directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette manifestation organisée à la forêt de Bouchaoui (Alger Ouest), Mme Hakkar a précisé que sur ce total, 52.000 arbres proviennent de la pépinière administrative de la direction des forêts et de la ceinture verte, dans le cadre de projets de développement financés à partir du budget de la wilaya. Dans le même contexte, la même responsable a fait état de 400 pins d'Alep plantés lors de cette manifestation, avec la participation de cadres du secteur, de citoyens et d'associations, soulignant que les campagnes de reboisement "contribuent à la lutte contre la désertification, grâce à l'implication de toutes les franges de la société, y compris la société civile et les établissements scolaires", saluant l'association des enfants à ces initiatives à travers les différentes communes de la wilaya. Mme Hakkar a également mis en avant les mesures proactives prises par l'Etat pour lutter contre les incendies de forêts, précisant qu'"aucun incendie n'a été enregistré récemment dans la capitale, grâce aux efforts des autorités publiques et à la sensibilisation des citoyens". De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a relevé une conscientisation accrue quant à l'importance du reboisement, citant de nombreuses initiatives citoyennes lancées sur les réseaux sociaux visant à élargir les espaces forestiers. "Les forêts jouent un rôle économique majeur, en fournissant de la nourriture, des ressources naturelles et des opportunités d'emploi", a-t-il précisé, soulignant l'importance du projet de réaménagement et d'extension du Barrage Vert, lancé en 2023, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir les surfaces forestières et à planter de nouvelles espèces d'arbres, de manière à contribuer au renforcement de l'économie nationale".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف 046.78.62.68

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ السادس عشر من شهر مارس سنة الفين وخمسة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناء على طلب السيد سعيدان أحمد (الدائن) الساكن بشارع قاري محمد بلدية الحمادنة غليزان قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع الحقوق العقارية ملك: للسيدة بن حمامة سهام المدين. وفق البيانات التالية: بناء على السند التنفيذي الحكم الفصل في الدعوى المدنية صادر عن محكمة الجنايات المجلس قضاء غليزان بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/00035 رقم الجدول 14/00035 والمهور بالصيغة التنفيذية. بناء على الأمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ 2020/02/16 تحت رقم الترتيب 20/78. والمصحح بموجب الأمر ب: تصحيح خطأ مادي الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ في 2023/05/25 تحت رقم الترتيب 23/140 والمبلغ بتاريخ 2023/06/21. بيانات العقار المحجوز المعنى بالبيع وتعيينه: حقوق عقارية تقدر بـ 24/09 جزء تؤخذ على الشياخ من مساحة شائعة قدرها 270 م² تؤخذ على الشياخ من مساحة قدرها 392 م² المأخوذة جذورها على الشياخ المشتملة على شقة ذات ملكية مشتركة مساحتها 44 م² و 100/293 من أجزاء المشتركة قطعة رقم 01 مدينة على مساحة مملوكة على الشياخ مساحتها 690 م² المشيد عليها بنائية بطابق أرضي الموجودة بشارع قرايس على بلدية الحمادنة دائرتها ولاية غليزان. الثمن الأساسي: حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزداد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ نقاش محمد المؤرخ في 2024/10/18 المودعة بأمانة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/10/24 تحت رقم 24/377، حدد القيمة التقريبية للحقوق العقارية في سوق العقار 4.500.000,00 دج أربع مليون وخمس مئة ألف دينار جزائري على أن يكون السعر الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. لتحصيل قيمة المبلغ المحكوم المتبقي المقدر بـ: 1.200.000,00 دج مليون ومائتان ألف دينار جزائري. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/03/16 تحت رقم 531، حددت جلسة البيع يوم 2025/03/26 على الساعة الحادي عشر صباحا (11:00) بإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748، 737، 749 من ق م ا ل يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات. حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون

المحضر القضائي
23.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف 046.78.62.68

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ السادس عشر من شهر مارس سنة الفين وخمسة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناء على طلب السيد سماعيل مختارية القائمة في حقها وحق أبناءها القصر وهم تمنوش عبد النور وتمنوش فاطمة الساكن: ببلدية جديوية. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع العقار ملك: للمرحوم تمنوش سعيد ولد حبيب. وفق البيانات التالية: بناء على إذن بالتصرف في أموال قاصر الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/02/03 رقم الترتيب 25/57. بناء على عقد فريضة المحررة من طرف الأستاذة جالوت فاطمة مؤتقة بوادي رهيو بتاريخ 2025/01/08 رقم الفهرس 2025/33. بيانات العقار الحصاة العقارية محل البيع الآتي تعيينها: حصاة الابن القاصر تمنوش عبد النور ولد سعيد المقدر بـ 93/14 حسب الفريضة وحصاة البنات القاصر تمنوش فاطمة الزهراء ابنة سعيد المقدر بـ 96/07 حسب الفريضة والكل جزء من النصف في الشياخ للمسكن البالغ مساحته 285 م²، الكائن ببلدية جديوية يتكون من طابق أرضي يحتوي على 05 غرف، مراب صالة، مطبخ، حمام ومرحاض اكب المسجل بالقسم 58 مجموعة الملكية 70. الثمن الأساسي: حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزداد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير نقاش محمد المؤرخ لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/02/18 تحت رقم 25/60 والذي حدد قيمة حصاة الابن تمنوش عبد النور من المسكن بـ: 1.312.500,00 دج مليون وثلاثمائة واثنان عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري وحدد قيمة حصاة البنات تمنوش فاطمة الزهراء من السكن بـ: 656.250,00 دج ستمائة وستة وخمسون ألف ومائتان وخمسون دينار جزائري على أن يكون السعر الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/03/04 تحت رقم 466، حددت جلسة البيع يوم 2025/03/26 على الساعة الحادي عشر صباحا (11:00) بالقاعة رقم 02 بمحكمة وادي رهيو. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748، 737، 749 من ق م ا ل يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات. حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون

المحضر القضائي
23.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على إذن بالتصرف في أموال قاصر الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/02/03 رقم الترتيب 25/57. بناء على عقد فريضة المحررة من طرف الأستاذة جالوت فاطمة مؤتقة بوادي رهيو بتاريخ 2025/01/08 رقم الفهرس 2025/33. بطلب من السيدة: سماعيل مختارية القائمة في حقها وحق أبناءها القصر وهم: تمنوش عبد النور، وتمنوش فاطمة الساكن: ببلدية جديوية. بيانات العقار الحصاة العقارية محل البيع الآتي تعيينها: حصاة الابن القاصر تمنوش عبد النور ولد سعيد المقدر بـ 96/14 حسب الفريضة وحصاة البنات القاصر تمنوش فاطمة الزهراء ابنة سعيد المقدر بـ 96/07 حسب الفريضة والكل جزء من النصف في الشياخ للمسكن البالغ مساحته 285 م²، الكائن ببلدية جديوية يتكون من طابق أرضي يحتوي على 05 غرف، مراب، صالة، مطبخ، حمام ومرحاض الكل المسجل بالقسم 58 مجموعة الملكية 70. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/03/04 تحت رقم 466، حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني والذي حدد قيمة حصاة الابن تمنوش عبد النور من المسكن بـ: 1.312.500,00 دج مليون وثلاثمائة واثنان عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري وحدد قيمة حصاة البنات تمنوش فاطمة الزهراء من السكن بـ: 656.250,00 دج ستمائة وستة وخمسون ألف ومائتان وخمسون دينار جزائري على أن يكون السعر الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. ويكون بيع هذا العقار يقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/03/26 على الساعة الحادي عشر صباحا (11:00) بالقاعة رقم 02. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ل يتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون، للاستعلام والاتصال بالرقم: 046.78.62.68 أو 0556.72.78.77

المحضر القضائي
23.03.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

**WASH'N DELIVERY**

Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

041 879 674

0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836



Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

L'EN dans le meilleur couloir pour le Mondial-2026

Petkovic, le discours de la méthode

Par Rachid BELARBI

« Notre objectif est de nous qualifier pour la Coupe du Monde 2026. Chaque match que nous jouerons sera comme une finale ». La déclaration a valeur de sentence. Prononcée au cours de sa conférence de presse d'après-match à Francistown, où les Verts ont dicté leur loi vendredi après-midi face au Botswana local, l'ambition de Vladimir Petkovic suffit, presque à elle seule, à imaginer le déroulement de cette rencontre sous la fournaise et un mercure à presque 36°.

Le patron technique de l'EN n'avait, d'ailleurs, pas attendu qu'on lui tende la perche pour dénoncer ce contexte pesant. « À cause du jeûne et de la forte chaleur, ce n'était pas facile pour les joueurs, c'est certain. Le plus gros problème, c'est que le match a été programmé à un horaire inadapté, sous une température élevée. Cela nuit à la santé des joueurs. La chaleur et l'état de la pelouse ont affecté les deux équipes » a-t-il tancé, avant de renchérir: « La rencontre s'est déroulée dans des conditions climatiques très difficiles. Même les joueurs de l'équipe du Botswana, pourtant habitués à jouer dans de telles circonstances, ont énormément souffert et n'ont pu terminer les 90 minutes qu'avec difficulté. Sur le plan physique, c'était très éprouvant pour tout le monde.

C'est pour cela que le mérite revient aux joueurs de l'équipe nationale algérienne, qui ont su s'adapter intelligemment à ces conditions tout en livrant un match complet, avec peu d'erreurs. Cela nous a permis de repartir avec les trois points ». « Ses » joueurs ont, en effet, su dicter le tempo, prenant l'avantage juste avant la pause (44') grâce à Amine Gouiri, qui a ouvert le score d'une tête précise sur un service de Hichem Boudaoui. De retour des vestiaires, Mohamed Amine Amoura sur une délicieuse inspiration du même Gouiri, a doublé la mise à la 52' avant



de faire le break et de plier le match définitivement à la 74' sur une passe de Youcef Belaïli. Les Botswanais avaient, entre-temps, réduit l'écart à la 70' sans grande conséquence sur le résultat final. A la faveur de ce succès à Francistown, Petkovic compte désormais 8 victoires, 2 nuls, 1 défaite, et une qualification express pour la CAN 2025 bouclée dès novembre 2024 (16 buts marqués, 2 encaissés en 6 matchs). Mais aussi et surtout un 5ème succès en 6 matchs des éliminatoires du Mondial-2026 ce qui permet donc à l'Algérie d'entrevoir la suite de son parcours avec beaucoup de sérénité, et surtout bien préparer son "big match" prévu mardi à Tizi-Ouzou, devant le Mozambique avec lequel elle partage le fauteuil de leader du groupe G. Sa science tactique a, en outre, été déterminante au vu des

changements opérés après la pause. « En seconde période, la rencontre était différente sur le plan tactique par rapport à la première mi-temps. Il nous était plus facile de jouer et de faire la différence » a, d'ailleurs, reconnu le Mister, conscient du grand pas fait en direction du Mondial des Amériques de 2026. « Marquer en premier était très important, et les changements que nous avons effectués nous ont permis de l'emporter. Nous aurions pu inscrire plus de trois buts » a-t-il énoncé, lucide dans son analyse. Il serait, enfin, d'indiquer que la délégation algérienne a déjà retrouvé son QG du Centre Technique National de Sidi Moussa où ils sont arrivés le lendemain de la rencontre aux environs de 06h45, après un vol d'une dizaine d'heures. La reprise des entraînements s'est effectuée hier soir.

Le football algérien en deuil
Décès de l'ancien joueur de l'EN Djamel Menad



L'ancien attaquant de la JSK et de l'Equipe nationale de football, Djamel Menad, est décédé samedi à l'âge de 64 ans, a-t-on appris de ses proches. Djamel Menad restera dans les mémoires comme un des joueurs les plus talentueux de sa génération. Il a marqué l'histoire du football algérien par son engagement, son abnégation et ses performances remarquables sur le terrain. Son parcours a inspiré de nombreux jeunes joueurs et a laissé une empreinte indélébile dans le cœur des Algériens.

Boxe

George Foreman, légende des poids lourds, est mort à 76 ans



Le boxeur américain George Foreman, légende des poids lourds, est mort à 76 ans, a annoncé sa famille vendredi. Foreman, ancien champion du monde, était entré dans l'histoire de la boxe suite à sa défaite face à Mohamed Ali lors du mythique combat "Rumble in the Jungle" en 1974 à Kinshasa. "C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de notre bien-aimé George Edward Foreman Sr, qui s'en est allé paisiblement le 21 mars 2025, entouré par ses proches", écrit sa famille dans un communiqué. George Foreman, était devenu une première fois champion du monde en 1973 en battant Joe Frazier, après avoir été champion olympique en 1968 à Mexico. Foreman avait raccroché les gants à 28 ans, avant de remonter sur les rings dix ans plus tard pour un retour spectaculaire.

CHAN 2024

Premier entraînement à effectif complet depuis le début du stage

L'équipe nationale des joueurs locaux (A) a effectué mercredi soir sa troisième séance d'entraînement sur le terrain principal du stade 19 Mai 1956 d'Annaba, dans le cadre de son stage préparatoire en vue de son match prévu en mai prochain face à son homologue gambienne, pour le compte du dernier tour des barrages qualificatifs au Championnat d'Afrique des nations CHAN 2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Avant de se rendre au stade, le staff technique, dirigé par le sélectionneur national Madjid Bougherra, a tenu une réunion technique avec les joueurs dans la salle de conférences de l'hôtel. Pour la première fois depuis le début du stage, l'effectif était au complet, après l'intégration des joueurs qui s'étaient entraînés en solo lors des deux premières séances, précise la FAF. L'entraînement a débuté par des exercices de renforcement



musculaire, avant de passer au travail tactique, qui a inclus un match d'application. Les trois gardiens de but, Abderrahmane Medjadel, Tarek Bousder et Zaka-

ria Bouhalfaya, ont suivi un programme spécifique sous la supervision de l'entraîneur des gardiens, Azzeddine Doukha. Enfin, les deux joueurs de l'USM Alger,

Imadeddine Azzi et Mehdi Merghem, ont rejoint le groupe après avoir reçu l'aval du staff médical. La première manche contre la Gambie aura lieu entre le 2 et le 4 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard à Alger (9-11 mai). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN, qui se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

Ouargla

Baisser de rideau de la 12e édition du festival culturel local de l'Inchad

La 12e édition du Festival culturel local de l'Inchad s'est clôturée jeudi soir à la maison de culture Moufdi Zakaria d'Ouargla, avec la remise des prix aux lauréats, en présence d'un public nombreux.

La troupe Balabel El-Afaq de la wilaya d'El Oued a remporté le premier prix de la catégorie de l'Inchad, tandis que la troupe El-Houda de la wilaya d'El-Meghaïer s'est distinguée dans la catégorie du Madih religieux traditionnel.

Dans la catégorie de l'Inchad féminin, c'est la troupe El-Anamil Adhabia de la wilaya d'El-Meniaa qui a décroché la première place.

Par ailleurs, Issa Boukhris de la commune de N'goussa (wilaya d'Ouargla) et Khalil Soud de la wilaya de Touggourt ont partagé la première place du prix de l'Inchad individuel pour la catégorie des moins de 13 ans.

Les troupes ayant remporté la première place de cette édition participeront au Festival international de l'Inchad, prévu cette année dans la wilaya de Constantine, selon les organisateurs. Elles bénéficieront également de formations dans le domaine de l'Inchad, a-t-on ajouté.

Lors de la cérémonie de clôture de cette 12e édition organisée du 15 au 20 mars avec la participation d'une vingtaine de troupes et de mounchidine représentant six wilayas, le public a pu apprécier des performances musicales interprétées par la troupe El-Ichraq de Metlili (Ghardaïa), ainsi que par les mounchidine Zakaria Mammeri et Zinelabidine Mech, qui ont captivé l'audience dans une salle comble.

A cette occasion, le commissaire du Festival, Ali Tarmoun a souligné que cette édition a été marquée par le haut niveau des participants, encadrés par le président du jury, l'expert musical Aderraouf Amoura.

Il a rappelé que cette manifestation culturelle constitue un atout pour la wilaya et la région du Sud-est du pays en général, riche en talents dans ce genre artistique, précisant qu'elle permet notamment de découvrir de jeunes talents.

Ouverture de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie à Alger



Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, jeudi soir à Alger, l'ouverture officielle de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie (20-23 mars), organisée en hommage à la mémoire du maître de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, M. Ballalou a mis en avant "le rôle de ce festival dans

la préservation de ce legs culturel", étant, dit-il, "l'un des événements artistiques phares que le ministère de la Culture et des Arts veille à parrainer, vu son rôle central dans la mise en valeur de l'un des éléments essentiels du patrimoine culturel immatériel algérien".

"La chanson chaâbie a toujours été une expression sincère de l'existence du peuple, qui porte à travers ses mélodies et ses paroles l'écho de la vie, traduisant ainsi la sagesse, la résistance, les joies et les peines.

Des poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf qui perpétuent les hauts faits de la nation, aux œuvres de d'El Hadj M'Hamed El Anka ou encore Dahmane El Harrachi qui reflètent les problèmes et les rêves de la société, cet art a su conserver son authenticité se régénérant à travers les générations qui le portent, affirmant ainsi son statut de pilier fondamental de notre identité culturelle", a rappelé le ministre.

Ce festival a pour vocation de "déceler les nouveaux talents qui porteront la flamme de ce genre musical, en exploitant sa capacité de s'adapter aux divers genres musicaux modernes, comme l'avaient fait les grands maîtres du Chaâbi, dont Mahboub Bati, Boujemaâ El Ankis et El Hachemi Guerouabi, qui ont apporté leur touche sans altérer son identité enracinée dans l'existence populaire", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le Commissaire du festival, Abdelkader Bendamèche, a mis en relief le rôle de ce festival -destiné essentiellement aux jeunes- "en matière de formation artistique en vue de découvrir les talents nécessitant un encadrement".

Dans ce cadre, il a rappelé "les ateliers de formation récemment organisés au profit des candidats de cette édition sous la supervision de professeurs spécialisés dans le domaine", la for-

mation étant "un enjeu majeur pour la préservation et la protection de ce genre musical algérien authentique".

En présence d'un public passionné de la chanson Chaâbie, cette soirée d'ouverture a été animée par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, qui a d'abord interprété la chanson de Hadj M'hamed El Anka "Al Hamdou Lillah ma bkach isti'mar fi blad-na", suivi d'un passage du jeune artiste Lounissi Mohamed Yacine d'Aïn Defla, l'un des lauréats de la 13e édition du festival, qui a interprété une sélection des chansons les plus célèbres du style Chaâbi.

Au total, 17 voix de différentes wilayas sont en lice pour cette 14e édition, dont la première journée a vu passer sur scène les candidats Kourak Mohamed Amine (Tiaret), Chaâbane Mustepha (Béjaïa), Benmessai Sarah (Blida), Lamini Mohamed Merouane (Alger) et Belkessiah Mohamed Amine (Mostaganem), qui ont été distingués à cette occasion pour les encourager à poursuivre leur parcours créatif dans ce style musical (Chaâbi). Le jury de la 14e édition de ce Festival culturel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, est composé de Zerrouk Mokdad (président), Sid Ali Driss (membre), Nacer Mokdad (membre), Mustapha Bouafia (membre) et Khaled Chehla (membre).

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours et la vie du doyen de la chanson Chaâbi, Hadj M'hamed El Anka (1907-1978), outre la présentation d'un enregistrement vidéo sur journées de formation dont ont bénéficié les candidats de cette édition.

Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson Chaâbie vise à préserver ce genre de musique populaire en assurant la formation de jeunes talents.

Vers l'inscription du patrimoine archéologique de Tébessa sur la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie

Le ministère de la Culture et des Arts a engagé un large processus pour l'inscription de plusieurs sites archéologiques dans différentes wilayas, dont Tébessa, sur la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie, a affirmé jeudi M. Salah Amokrane cadre de ce ministère.

M. Salah Amokrane, chargé d'études et de synthèse, a souligné, au cours d'un atelier participatif dédié à cette question, organisé au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que le ministère de la Culture et des Arts entend "saisir l'opportunité de l'opération d'actualisation de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie pour y inclure de nouveaux sites, y compris le patrimoine archéologique de Tébessa, comme recommandé par l'UNESCO".

Le même responsable a ajouté que l'organisation de cet atelier

participatif "constitue un premier pas sur le chemin de l'intégration du patrimoine de la ville de Tébessa et ses monuments archéologiques dans la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie", d'autant, a-t-il ajouté, que le chef-lieu de cette wilaya "se singularise par la présence de sites archéologiques à l'intérieur du périmètre urbain, nécessitant d'être valorisés et promus".

De son côté, le wali de Tébessa, M. Ahmed Belhaddad, a rappelé que la wilaya compte 24 sites archéologiques et six monuments archéologiques, en l'occurrence la muraille Byzantine, l'Arc de triomphe de Caracalla, le temple de Minerve, le théâtre, la basilique Sainte - Crispine et le temple Romain, au niveau national, en plus de plusieurs sites non classés et d'autres qui restent à découvrir.

Il a indiqué que des efforts étaient actuellement déployés pour l'inscription de ces monuments sur la liste indicative du patrimoine mondial en l'Algérie, ce qui permettrait, selon lui, de "préserver l'identité culturelle de la wilaya qui a connu, depuis la préhistoire, plusieurs civilisations à savoir Romaine et Byzantine, outre les Vandales et autres", ainsi que de "relancer le mou-

vement touristique, culturel et économique en attirant des touristes étrangers".

Le directeur de wilaya de la culture et des arts, Djamel-Eddine Abadi, a indiqué, pour sa part, que l'organisation de cet atelier participatif sera sanctionnée par un ensemble de recommandations et à l'élaboration d'un plan d'action pour définir les objectifs qui permettront l'inscription de ces monuments sur la liste du patrimoine mondial en Algérie. Il a ajouté que l'atelier sera suivi d'une série de réunions consultatives et d'ateliers techniques qui regrouperont tous les parties concernées et des spécialistes du domaine pour renforcer et étayer le dossier technique devant être soumis aux autorités compétentes.

La rencontre a donné lieu à des communications consacrées au patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, à la présentation, par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB) d'un plan de protection du patrimoine, et à un débat autour des moyens de développer le tourisme culturel en mettant en relief le rôle des autorités locales et des habitants de la wilaya dans l'effort de préservation des sites et monuments archéologiques.

Une entreprise chinoise a-t-elle créé un « robot kung-fu » capable de désarmer un humain ?

En quelques semaines, ces vidéos sont devenues virales. Sur X, l'une a fait près de 5 millions de vues, l'autre frôle les 7 millions. Sur YouTube, elles cumulent plus de trois millions de vues, sans compter les reposts. Il faut dire que le spectacle est épatant : avec une souplesse et une vitesse dignes de Bruce Lee, un robot se livre à des figures de kung-fu. Dans la seconde vidéo, il désarme un « adversaire » humain muni d'un bâton. Trop beau pour être vrai ? C'est ce que pensent de nombreux internautes : « total fake », « ce n'est pas réel », « c'est de l'IA », commentent des usagers sur YouTube. Même refrain sur X : « arnaque à base d'effets spéciaux », « pour être honnête, on dirait des effets spéciaux, ça ne serait d'ailleurs pas la première fois. » La vidéo qui fait le buzz.

En effet, ça ne serait pas la première fois : on se souvient de cette vidéo fake de 2019, qui a fait 40 millions de vues. Mais en 2025, plus besoin d'effets spéciaux : la robotique a fait des progrès spectaculaires et ces images sont authentiques. Cela dit, la confusion des internautes est compréhensible : contrairement aux avancées de l'IA, qui défraient la chronique depuis la sortie de ChatGPT en 2022, celles de la robotique sont assez peu médiatisées.

Pourtant, ce type de prouesse n'est pas nouveau : il y a trois ans, Atlas de Boston Dynamics savait déjà courir, sauter... et faire des saltos arrière. En associant les capacités de l'IA à celles de la robotique, de plus en plus de structures sont d'ailleurs en train de tester l'usage de robots dans un cadre professionnel. Par exemple, en France, pour

accueillir et guider le public dans les hôpitaux.

Le robot « kung-fu » qui nous préoccupe aujourd'hui a été conçu par la société chinoise Unitree Robotics. Ses compétences vont bien au-delà des arts martiaux, puisqu'il est censé pouvoir cuisiner, faire le ménage et bricoler. Un prototype expérimental, alors, bien loin de pénétrer nos foyers ? Détrompez-vous : G1 est d'ores et déjà en vente au prix de 16.000 dollars, soit moins de 15.000 euros. À titre de comparaison, le prix moyen d'une voiture neuve est de 36.327 euros.

L'arrivée des robots dans nos foyers et entreprises ne semble donc plus qu'une question de temps. Leur participation aux conflits armés également. Et tout comme l'IA, la robotique promet de générer une multitude de craintes et d'espoirs.

Une montagne ressemblant à un chien, rendue célèbre grâce à une étonnante photo



La photo de vacances d'un designer de Shanghai (Chine) a fait le buzz sur le réseau social chinois REDnote (Xiaohongshu) ces derniers jours. On peut y voir un relief ressemblant à un chien bordant le fleuve Yangtze dans la province d'Hubei. Le cliché a créé une véritable tendance et a amené certains à venir visiter la région. Le fleuve Yangtze (Chine) est devenu une destination à la mode grâce à Internet. En se rendant dans sa ville natale de Yichang dans la province d'Hubei pour ses vacances à la fin du mois de janvier 2025, le designer shanghaien Guo Qingshan a découvert au bord du cours d'eau une montagne ressemblant à une tête de chien. Sa photo postée sur les réseaux sociaux, a fait un énorme carton, rapporte CNN.

Cette image a été prise à l'occasion d'une randonnée dans la région. On peut y voir sur la côte

un relief semblable à la tête d'un chien, avec le museau plongé dans l'eau. « La position du chiot donne l'impression qu'il boit de l'eau ou qu'il regarde un poisson. On dirait aussi qu'il protège tranquillement le fleuve Yangtze », a décrit l'homme. Après avoir remarqué cette particularité en tirant ses photos, Guo Qingshan a ensuite décidé de poster le cliché en le baptisant « Puppy Mountain » sur le réseau social REDnote (Xiaohongshu) le jour de la Saint-Valentin.

En dix jours, sa publication a accumulé 120 000 mentions « J'aime » et a créé une véritable tendance. Un hashtag #xiaogoushan (« montagne des chiots » en chinois) a même attiré des millions d'internautes, qui ont eu l'idée de poster des photos de leurs chiens pour trouver celui qui ressemblerait le plus au relief. D'autres ont posté des photographies précédemment prises de ce point de vue, indiquant qu'ils n'avaient pas remarqué cette ressemblance avant ça. La montagne aurait changé d'aspect au fil des années.

Cet attrait ne s'est toutefois pas limité à la sphère virtuelle, car beaucoup d'autres curieux sont même allés jusqu'à se rendre sur place, parfois accompagnés de leur chien. « J'étais vraiment heureuse de voir la montagne. Je voyage toujours avec mon chien si possible, alors la montagne des chiots et mon petit chien sont complètement assortis », a par exemple raconté l'une de ces personnes venues en visite.

Située dans le comté de Zigui, à Yichang, la montagne est visible depuis un point d'observation accessible en randonnée. Elle surplombe le fleuve Yangtze, qui est le plus long fleuve de Chine et le troisième plus long fleuve du monde.

Un jeune britannique planifiait une fusillade dans une école après avoir tué sa famille

Un jeune homme qui a assassiné sa mère, son frère et sa sœur avait également projeté de commettre l'une des fusillades scolaires les plus meurtrières de l'histoire, a révélé un tribunal. Nicholas Prosper, 19 ans, a tué sa mère Juliana, 48 ans, son frère Kyle, 16 ans, et sa sœur Giselle, 13 ans, en septembre dernier, avant de planifier l'assassinat de 30 élèves dans une école primaire locale afin de se faire connaître en tant que tueur de masse.

À 92 ans, il termine le marathon de Rome... pour la 30e fois



Dimanche 16 mars, dans la capitale italienne, Antonio Rao participait à son 30e marathon de Rome consécutive. Il est à nouveau arrivé au bout des 42 km de l'épreuve et a même réussi l'exploit, malgré son âge canonique, d'améliorer considérablement sa dernière performance de 2024. L'athlète vétérinaire a en effet bouclé la course en 6h, 44 minutes et 44 secondes contre dix minutes de plus l'an passé. Son record personnel, record du monde dans la catégorie 90+, reste cependant établi à 6h et 14 minutes, au même endroit en 2023. « Courir, marcher, c'est la vie. J'invite tout le monde à le faire », a-t-il déclaré quelques minutes après avoir franchi la ligne d'arrivée. Une course toutefois compliquée cette année, de son propre aveu : « Je ne me sentais pas très bien dernièrement et je ne pensais pas pouvoir finir », a-t-il modestement confié à la presse locale.

Antonio Rao revendique 80 ans d'expérience de la course à pied. Une passion qui remonte à son départ de sa petite ville natale de Polistena, en Calabre, dans l'extrême sud de l'Italie, à l'âge de 12 ans, pour tenter sa chance à Rome.

Le chien le plus cher du monde vendu pour une somme astronomique



Le chien le plus cher du monde a été vendu à un Indien pour la somme astronomique de 5,3 millions d'euros. Son nouveau propriétaire, un collectionneur, compte en faire une attraction. « Les gens sont toujours curieux de voir des chiens uniques et cela me rapporte de l'argent », a-t-il déclaré.

Cadabomb Okami est un croisement entre un loup et un berger caucasien. Si les chiens-loups sont courants, un croisement avec cette race de chien serait une première.

S. Sathish, un célèbre collectionneur de chiens originaire de Bangalore, en Inde, possède déjà plus de 150 races différentes. En déboursant l'équivalent de quelque 5,3 millions d'euros, il n'a pas lésiné sur les moyens pour s'offrir Okami, un beau bébé de 75 kilos né il y a seulement huit mois aux Etats-Unis. L'Indien était lui-même éleveur par le passé. « Aujourd'hui, je gagne suffisamment d'argent en exposant mes animaux rares. Lors d'un événement, je peux facilement demander 2.500 euros pour une demi-heure ou 10.500 euros pour cinq heures. Les gens sont toujours très curieux de voir ces animaux en chair et en os », a-t-il déclaré. Son impressionnante collection comprend également un chowchow qui, par sa couleur brune, ressemble étrangement à un panda Qinling. Pour ce chiot, Sathish a déboursé 3 millions d'euros l'année dernière. Chaque chien dispose d'un chenil de 36 mètres carrés dans sa ferme. Pour dissuader les voleurs potentiels, il a placé un mur de plus de trois mètres de haut autour de son domaine, placé sous surveillance.

« J'emploie six gardiens et tous mes chiens sont nourris avec des aliments crus. Okami, par exemple, dévore environ trois kilos de viande de poulet crue par jour. L'enceinte s'étend sur sept hectares, ils ont donc tous suffisamment d'espace pour s'ébattre », a-t-il conclu.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h00 TFou	11h55 Parole inattendue
10h05 Automoto	12h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h00 Téléfoot	12h55 Journal
11h50 Les douze coups de midi	13h00 Journal
12h50 Petits plats en équilibre	13h20 13h15, le dimanche...
12h55 Météo	14h15 C'est bon à savoir
13h00 JT 13h	14h20 13h15, le dimanche...
13h40 Grands reportages	15h10 Affaires sensibles
14h50 Reportages découverte	16h10 Un dimanche à la campagne
16h10 Les Docs du week-end	18h05 Les enfants de la télé
17h20 Sept à huit Life	19h10 Les Enfants de la télé, la suite
18h20 Sept à huit	19h55 Journal
19h45 Les nouveaux modèles	20h00 Journal
19h50 Questions bêtes !	20h30 20h30, le dimanche
19h55 Météo	21h00 Journal
20h00 JT 20h	21h05 Oh ! Biz'Art
20h30 Météo	21h10 Larguées
20h35 France / Croatie	22h45 Beau geste
22h40 Après match	23h35 Stances
23h00 Esprits criminels	23h40 Le pitch cinéma
23h50 Esprits criminels	23h45 Histoires courtes
00h55 Programmes de la nuit	01h30 Méditerranée, l'odyssée pour la vie



3

09h46 Le podium	11h40 Dimanche en politique
09h57 Formula One, le mag	12h55 Dans votre région
10h29 A l'ancienne	13h30 Vivement dimanche
11h55 Dans ma tête	15h40 Nos maisons enchantées
12h00 La boîte à questions	16h40 Stances
12h05 Faut voir ! L'hebdo cinéma	16h45 Le jeu des 1000 euros
12h47 Viendez au Groland	17h25 Slam
13h10 Viendez au Groland	18h05 Questions pour un champion
13h31 Formule 1 : Grand Prix de Chine	18h55 Le journal des talents
14h24 Les Trois Mousquetaires : Milady	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
16h16 Emilia Pérez	19h45 Journal
18h24 La famille Hennedricks	20h00 Météo régionale
20h02 L'hebd'Hollywood	20h05 Stade 2
20h20 Canal Rugby Club	21h05 Hudson et Rex
Avant-match Top 14 Lire le résumé	21h50 Hudson et Rex
21h05 Bordeaux-Bègles / Toulouse	22h30 Hudson et Rex
23h02 Canal Rugby Club le débrief	23h10 Hudson et Rex
23h23 SCH - JVLIVS Tour : Ad Finem	23h55 Journal Météo Climat
03h34 Queen Size	00h15 Stances
	00h20 Requiem de Mozart, Palau de la Música Catalana
	01h45 La p'tite librairie
	01h50 Des racines et des ailes
	03h45 Cuisine ouverte



arte

06h00 M6 Kid	08h35 Temples de la culture - Une valeur ajoutée pour les villes
06h50 Scènes de ménages	09h00 Twist
07h30 M6 Boutique	09h35 Tanzanie : Les mécanos de la savane
10h20 Turbo	10h50 Un billet de train pour...
10h50 Turbo	11h40 Un billet de train pour...
11h20 Turbo	12h35 Un billet de train pour...
12h30 Sport 6	13h30 L'affaire Pélican
12h45 Le 12.45	15h45 Les Etrusques : une civilisation mystérieuse de Méditerranée
13h30 Un jour, un doc week-end	17h30 Cache-sexes : Un jeu d'artiste
14h20 Un jour, un doc week-end	18h25 Klaus Mäkelä & Yuja Wang : Ravel concertos avec l'Orchestre de Paris
15h20 Un jour, un doc week-end	19h30 Karambolage
16h20 Un jour, un doc week-end	19h45 Arte journal
17h10 66 minutes	20h05 Elvis & Priscilla
18h40 66 minutes : grand format	21h00 Tom Horn, sa véritable histoire
19h40 Météo	22h35 I Am Steve McQueen
19h45 Le 19.45	00h15 Court-circuit
20h10 Sport 6	01h30 Les enfants perdus
20h25 E=M6	02h05 42, la réponse à presque tout
21h10 Zone interdite	
23h10 Enquête exclusive	
00h30 NCIS	
01h15 NCIS	
02h15 NCIS	
02h55 Programmes de la nuit	



Votre soirée

2

21h10

LARGUÉES



Sœurs au caractère très différent, Rose et Alice décident de partir en vacances avec leur mère, Françoise, pour lui redonner la joie de vivre. Françoise vient d'être quittée par son mari pour une femme plus jeune et elle est en pleine dépression. Toutes trois prennent la direction l'île de La Réunion pour des vacances hautes en couleur.

Acteur: Miou-Miou (Françoise), Camille Cottin (Rose), Camille Chamoux (Alice), Johan Heldenbergh (Thierry), Thomas Scimeca (Sébastien)

Realisateur: Eloïse Lang
Scénariste: Eloïse Lang, Hella Joof, Mette Heeno
Musique: Fred Avril

3

21h10

HUDSON ET REX



Un juriste perd la vie dans l'enceinte d'un parc plongé dans les ténèbres. Les enregistrements visuels des appareils de sécurité suggèrent l'implication d'une silhouette revêtue de l'accoutrement du Gardien de la Nuit, figure aux capacités surnaturelles créée pour un divertissement télévisuel d'une époque révolue. Face à cette situation déconcertante, le duo composé de Charlie et de son fidèle compagnon Rex s'immerge dans une investigation complexe. Leur mission consiste à établir des connexions entre l'univers fictif et les événements bien réels de ce crime mystérieux.

Realisateur: Eleanor Lindo
Scénariste: Ken Cuperus

arte

20h50

TOM HORN, SA VÉRITABLE HISTOIRE



En 1901, Tom Horn, jadis célèbre traqueur des guerres indiennes qui a permis la capture de Geronimo, débarque dans une bourgade du Wyoming. John Coble, un riche éleveur, lui offre un contrat : officiellement, il peut travailler dans son ranch comme cowboy ; en réalité, il doit aider les riches propriétaires à lutter contre les voleurs de bétail, en tuant si besoin.

Après des opérations musclées, les vols cessent. Mais à la suite d'une fusillade publique, les propriétaires de bétail, craignant pour leur image, décident de se passer des services de Horn.

Realisateur: William Wiard



ORAN
20|12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h03
19h17
58%
29 km/h

Alger	☀️	19-11
Constantine	☁️	24-07
Annaba	☁️	21-11
Ouargla	☁️	39-14
Mostaganem	☁️	19-12
Béchar	☀️	25-12

Guerre au Soudan

L'armée annonce avoir repris le palais présidentiel

L'armée soudanaise a annoncé avoir repris vendredi le palais présidentiel dans le centre de la capitale Khartoum, aux Forces de soutien rapide (FSR). "Nos forces ont complètement détruit les éléments et les équipements de l'adversaire, et ont saisi de grandes quantités d'équipements et d'armes", a déclaré un porte-parole de l'armée, Nabil Abdallah, dans une déclaration diffusée par la télévision d'Etat. L'armée va continuer à "progresser sur tous les fronts jusqu'à ce que la victoire soit complète et que chaque parcelle de notre pays soit purgée des milices", a-t-il ajouté en référence aux FSR. Des vidéos relayées par plusieurs médias, montrent des soldats à l'intérieur du palais présidentiel. Le conflit au Soudan a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné plus de 12 millions de personnes et provoqué la plus grande crise alimentaire et de déplacement de population au monde.

Sud-ouest du Niger

44 civils tués dans une attaque terroriste

Au moins 44 civils ont été tués vendredi dans une nouvelle attaque terroriste dans le sud-ouest du Niger, a annoncé le ministère de l'Intérieur. «Ce vendredi 21 mars le village de Fonbita, dans la commune rurale de Kokorou, a fait l'objet d'une attaque barbare par les terroristes», selon un communiqué du ministère de l'Intérieur lu à la télévision d'Etat, Télé Sahel. «Vers 14H00, alors que les fidèles musulmans accomplissaient la prière du vendredi, ces terroristes lourdement armés ont encerclé la mosquée pour opérer leur massacre d'une rare cruauté», a-t-il indiqué. Il précise que les terroristes ont également «incendié le marché et les habitations au cours de leur repli». «Le bilan provisoire s'établit (à) 44 martyrs tous civils, 13 blessés dont 4 graves pris en charge», affirme-t-il. Le ministère annoncé un deuil de 72 heures dans tout le pays de samedi à lundi.

Fonte de glaciers

Urgence climatique mondiale

La fonte des glaciers, une urgence climatique mondiale. La fonte accélérée des glaciers pourrait avoir des conséquences mondiales significatives, selon l'OMM. Ce phénomène, qui touche non seulement les régions montagneuses, mais aussi l'ensemble de la planète, pourrait impacter les économies, les écosystèmes et les populations. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a signalé que la période de 2022 à 2024 a enregistré la plus forte perte de masse glaciaire jamais observée sur 3 ans, à l'occasion de la première Journée mondiale des glaciers, célébrée le 21 mars. Les rapports de l'OMM et du Service mondial de surveillance des glaciers (WGMS) indiquent que de nombreuses «glaces éternelles» pourraient ne pas survivre au 21^{ème} siècle. Celeste Saulo, la Secrétaire générale de l'OMM, a déclaré: «Le rapport sur l'état du climat mondial en 2024 a confirmé que, entre 2022 et 2024, nous avons assisté à la plus grande perte de glaciers jamais enregistrée sur 3 ans. 7 des 10 bilans de masse annuels les plus négatifs ont été observés depuis 2016».

Conseil de sécurité

L'Algérie insiste sur la nécessité du retour au cessez-le-feu à Ghaza

L'Algérie a insisté, vendredi depuis New York, par la voix de son représentant permanent auprès de l'ONU, Amar Bendjama, sur la nécessité du retour au cessez-le-feu dans la bande de Ghaza et de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'accord qui a été violé par l'entité sioniste. Dans son intervention lors de la réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", M. Bendjama a indiqué que les "images terrifiantes" des victimes de l'agression sioniste contre Ghaza -devenues, selon lui, une partie de l'histoire -après l'accord de cessez-le-feu signé en janvier dernier- "sont désormais de retour". Le diplomate algérien a précisé que les Palestiniens à Ghaza sont "effrayés, impuissants et détruits", après que l'occupation a repris son agression mardi dernier, faisant en une seule nuit plus de 400 martyrs palestiniens, dont 174 enfants, 89 femmes, et 32 personnes âgées, ainsi que plus de 500 autres blessés (...), ajoutant que ces chiffres viennent s'ajouter à plus de 17.000 enfants, 12.000 femmes et 2.000 personnes âgées tués depuis le 7 octobre 2023. Dans ce contexte, il a fait état de la mort, lors de l'agression sioniste, d'un employé du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et de cinq travailleurs de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), ce qui signifie que l'occupation considère les travailleurs humanitaires comme "cibles légitimes". Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a souligné que "la protection des civils, la facilitation de l'acheminement des aides humanitaires à Ghaza et le respect de principes tels que la distinction et la proportionnalité ne sont pas une option mais un engagement". Il a réitéré l'impératif du retour au cessez-le-feu et de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'accord pour parvenir à un cessez-le-feu durable et total, ajoutant qu'il "ne doit pas y avoir de double standard lorsqu'il s'agit de respect du droit international". M. Bendjama a, en outre, affirmé que les méthodes de génocide adoptées par l'occupation sioniste ne se limitent pas à Ghaza mais "sont employées à travers tous les territoires palestiniens occupés", soulignant



que l'entité sioniste vise à "réduire à néant toute perspective d'un Etat palestinien et à expulser le peuple palestinien de sa patrie". Evoquant la Cisjordanie, le responsable a indiqué que l'objectif de l'occupation sioniste était clair, à savoir "imposer sa pleine souveraineté sur ce territoire", à travers "les massacres, les déplacements forcés, l'expropriation, l'implantation de colonies et la destruction". Le diplomate algérien a, à cet égard, rappelé que près de 900 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, dont 180 enfants, tandis que 4.000 autres ont été blessés. Il s'agit aussi de 40 000 Palestiniens déplacés de force au cours des deux derniers mois, les camps de réfugiés de Jénine et de Tulkarem étant désormais vides de leurs habitants, ajoutant que des centaines de maisons ont été détruites et plus de 500 maisons et infrastructures civiles ont été démolies à Jénine, alors que l'expropriation des terres palestiniennes a atteint "un niveau sans précédent". Il a, dans ce sens, relevé que pour la première fois depuis les accords d'Oslo, l'occupant sioniste a récemment émis des ordres d'évacuation des terres situées à l'ouest de Jénine, précisant qu'au même temps, plus de 10.300 unités de logements sont actuellement en cours de construction, outre l'implantation de 49 nouvelles colonies sionistes, "un chiffre inédit", a-t-il dit. Concernant les

agressions perpétrées par les colons, l'intervenant a souligné que les rapports avaient documenté "un moyen-moyen de 118 agressions par mois commises contre des Palestiniens en toute impunité", estimant que ces agressions "constituent des violations flagrantes des résolutions des Nations Unies, notamment la résolution 2334". Face à ces violations et massacres commis dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, notamment à El-Qods, M. Bendjama a affirmé que la poursuite de l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens occupés, demeure la principale source de souffrance pour toutes les parties, ajoutant qu'"on ne peut occuper un territoire, priver son peuple de ses droits, l'humilier, lui ôter la vie et espérer instaurer la sécurité". "On ne peut instaurer une véritable sécurité que par les voies diplomatiques, notamment le dialogue et la reconnaissance des droits du peuple palestinien", a-t-il martelé, déplorant le fait que l'occupation sioniste "impose une nouvelle réalité susceptible de compromettre l'établissement d'un Etat palestinien", défiant ainsi la volonté collective de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. L'ambassadeur algérien a conclu son intervention en s'interrogeant : "Quand allons-nous être à la hauteur de nos engagements et imposer le respect et la mise en œuvre de nos décisions collectives concernant l'établissement de l'Etat palestinien avec El-Qods comme capitale ?".

Sahara occidental occupé

Des ONG «profondément préoccupées» des droits humains

Deux ONG internationales ont exprimé leur «profonde préoccupation» face à la «crise persistante» des droits humains au Sahara occidental occupé par le Maroc. Les ONG appellent le Conseil de sécurité à inclure la surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO). «Nous prenons la parole pour exprimer notre profonde préoccupation face à la crise persistante des droits humains dans le territoire occupé du Sahara occidental, où le peuple sahraoui vit sous un système d'occupation qui le prive systématiquement de ses droits», soulignent la Fédération internationale pour la protection des droits des

minorités ethniques, religieuses et linguistiques. Selon ces deux ONG, «les défenseurs des droits humains, les journalistes et les étudiants sahraouis sont régulièrement pris pour cible pour avoir dénoncé ou documenté des abus». Elles appellent, à ce titre, le Conseil des droits de l'homme à «jouer désormais pleinement son rôle pour aider le peuple du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, et protéger ses droits humains». Elles exhortent, dans ce contexte, le Haut-Commissaire et le Conseil des droits de l'homme à «saisir cette occasion pour appeler le Conseil de sécurité à inclure la surveillance des droits humains dans le mandat de la MINURSO, qui

reste la seule mission moderne de l'ONU sans mandat relatif aux droits humains». Dans un rapport sur la situation concernant le Sahara occidental publié en octobre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'était dit «préoccupé» par le manque d'accès «persistant» du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental. Guterres avait assuré, d'ailleurs, que le HCDH a continué de recevoir des rapports faisant état de «restrictions, d'intimidation et de harcèlement visant les militants sahraouis qui défendent le droit à l'autodétermination», preuve, selon lui, que «l'espace civique se réduit de plus en plus».